NOS INSTITUTIONS—NOTRE LANGU E—NOS LOIS

# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

79e ANNEE No. 2 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI, 13 MARS 1931

## M. Bouchard mêle les cartes . . .

OU PLUTOT LE *CLAIRON* DE M. BOUCHARD MELE LES CARTES.— EN MARGE DE CE QUE LE *CLAIRON* APPELLE UN ACHAT DE TERRAIN.— QUELQUES AFFIRMATIONS QUI S'ELOIGNERAIENT DE LA VERITE.— M. BOUCHARD ET SES ANCIENS AMIS DU CONSEIL.

L'ex-maire de Saint-Hyacinthe, M. Bouchard, ou plutôt l'homme qui écrit les articles du *Clairon*, — car les articles du *Clairon* ne sont jamais signés, — vient de frapper un grand coup d'épée dans l'eau.

Tout le monde connaît cet article du *Clairon*, en date du 6 mars, où le conseil de ville est pris à partie pour *avoir acheté*, ni plus ni moins, dans le but de les donner à une manufacture qui s'établirait à Saint-Hyacinthe, deux terrains situés rue Sainte-Anne, appartenant l'un à la succession Théodore Halley, l'autre à MM. L.-P. Morin & Fils.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'article du *Clairon* est prématuré. D'abord, le conseil n'a acheté aucun terrain, ni directement, ni indirectement, pour l'établissement d'une ou de plusieurs manufactures à Saint-Hyacinthe. Tout ce qu'il a fait, ça été d'accorder un octroi de $8000. à la Chambre de Commerce, pour fins de développement industriel, publicité, etc., en faveur de la cité de Saint-Hyacinthe.

En second lieu, le grand tapage de M. Bouchard, ou plutôt de l'homme qui écrit pour M. Bouchard les articles du *Clairon*, — car les articles du *Clairon* ne sont jamais signés, — à propos du terrain de MM. Morin, porte à faux. M. Bouchard, ou plutôt l'homme, etc., (voir plus haut), prétend que le terrain de MM. Morin a été vendu au prix de 22 sous le pied. Le *Clairon* raisonne comme ceci: 41.000 pieds de terrain, $9000., cela veut dire 22 sous le pied carré. Voyez-vous comme l'administration actuelle veut acheter, pour le développement industriel de Saint-Hyacinthe, des terrains beaucoup plus dispendieux que ceux que vendait autrefois, pour le même développement industriel, le *Crédit Maskoutain* de M. Bouchard! Car personne n'ignore que M. Bouchard est en étroits rapports d'intérêts avec le *Crédit Maskoutain*.

Or, pour ce qui nous concerne, au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, nous avons voulu en avoir le coeur net de ce terrain à 22 sous le pied carré. Nous avons été voir M. Albert Morin, l'un des directeurs de L.-P. Morin & Fils, et M. Morin nous a assuré que le terrain dont il est question dans l'article du *Clairon* n'a jamais été vendu, ni à la cité, ni à la Chambre de Commerce, ni à personne. Il est à vendre, mais il n'a pas été vendu.

Pourtant, le *Clairon* dit bien: *Le terrain* "qui est acheté" *de MM. L.-P. Morin & Fils, sous le régime Pagé contient* 41.000 *pieds carrés et le prix convenu par le conseil de l'économie, le conseil Pagé qui devait protéger les contribuables contre la prétendue exploitation du* Crédit Maskoutain *n'est pas moindre que le prix payé à cette compagnie que M. Pagé trouvait exorbitant. Loin de là, le prix a été fixé à neuf mille dollars soit, en tenant compte de la superficie des terrains, un prix deux fois au delà plus élevé que celui qui a été accepté par le* Crédit Maskoutain.

Voilà qui est assez clair. Mais qui n'est pas très exact. Car le terrain n'a pas été acheté. Bien plus, comme nous l'a déclaré M. Albert Morin, le terrain mis en cause par M. Bouchard, ou plutôt par... (voir plus haut), n'a pas 41.000 pieds, mais 50.000 pieds carrés, bien comptés. Au prix de $9000., cela fixe le prix du terrain à 18 sous le pied carré ,et non pas à 22. Ici, M. Morin nous fait remarquer que ce prix de 18 sous ne lui semble pas exagéré, en comparaison du prix de 10 sous payé pour les terrains du *Crédit Maskoutain*, achetés par le *Comité d'Initiative de Saint-Hyacinthe* et cédés plus tard à la *Gotham Hosiery*.

Il est certain que le terrain Morin est mieux situé que ceux de la *Gotham*, à proximité du chemin de fer. Bien plus, tous les travaux municipaux, voirie, canaux, etc., autour du terrain de MM. Morin, sont terminés, alors que ces mêmes travaux étaient à faire pour les terrains cédés à la *Gotham*, quand M. Bouchard, ou plutôt le *Crédit Maskoutain*, vendit ces terrains à 10 sous le pied carré. Si les terrains de M. Bouchard, ou du *Crédit Maskoutain*, à l'autre bout du champ, valaient 10 sous le pied carré en 1929, alors qu'aucun des travaux municipaux n'était fait, le terrain de la rue Sainte-Anne ne pourrait-il pas valoir 18 sous le pied, en 1931, si l'on tient compte du fait que tous les travaux municipaux relatifs à ce terrain sont terminés?

La conclusion à tirer, c'est que l'ex-maire Bouchard, ou plutôt l'homme qui écrit les articles, etc., (voir plus haut), s'emballe à propos de rien. Nous ne sommes pas, au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, intéressés à la vente du terrain de MM. Morin. Nous n'avons nous-mêmes aucun terrain à vendre, et nous n'avons pas le moindre intérêt dans la moindre compagnie d'immeubles. Mais nous sommes bien obligés de présenter sous leur vrai jour des faits que le *Clairon* prend plaisir à dénaturer, et à exagérer, aux dépens même de la vérité. Le terrain de MM. Morin, rue Sainte-Anne, est à vendre et rien de plus. La Chambre de Commerce l'achètera ou ne l'achètera pas. Elle n'est nullement obligée de l'acheter. Et il n'est pas impossible qu'elle achète un autre terrain, dans un autre quartier, si elle en trouve un à sa convenance, et à un prix qui convienne à son portefeuille.

Dans toute cette affaire, le *Clairon* s'en prend à ce qu'il appelle le régime Pagé. Il ridiculise et tente de rapetisser dans l'opinion celui qui lui a succédé à l'hôtel de ville. Il dénonce le travail et l'activité de ceux qu'il appelle les amis du maire Pagé. Il s'en prend carrément, ici et là, à MM. Saint-Germain, Sylvestre, Mongeau. Notre ex-maire prouve, une fois de plus, qu'il n'est qu'un farceur. Il ne paraît pas soupçonner que le conseil de ville presque en entier, à la seule exception de l'échevin Saint-Germain, s'est prononcé en faveur de l'octroi de $8000. à la Chambre de Commerce, sur proposition de l'échevin Eugène Payan, et que les nouveaux échevins n'en sont pas les seuls responsables. Tous ceux qui étaient autrefois de l'administration Bouchard, MM. Guillet, Payan, Richer, Poitras, Picard, Demers, Barseloux, ont voté de la même façon, sur la mesure des $8000., que MM. Sylvestre et Mongeau. Il n'y a donc pas que les amis du maire Pagé qui seraient à blâmer. Ce sont tous les échevins, exception faite de M. Saint-Germain, qui approuvèrent l'octroi des $8000. Pourtant, quand ils travaillaient avec M. Bouchard, les échevins Guillet, Payan, Richer, Poitras, Picard, Demers et Barseloux, ne faisaient que de bons coups. Aujourd'hui, ils trempent dans ce qui serait les iniquités du régime Pagé. Que M. Bouchard, ou le *Clairon*, nous éclaire donc sur tout cela. On se demande si, dans cette affaire, M. Bouchard mêle les cartes à plaisir, ou s'il est devenu incapable de les démêler?

Harry BERNARD

## LE CONSEIL NE NOMME PAS DE COMMISSAIRES A LA C. DE L'E. TECH.

Il trouve prématurée la demande qui lui est faite.— Le maire et les conseillers refusent d'engager la cité pour l'avenir.— On veut de plus amples renseignements.

**$200.000., au jeu**

Une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Hyacinthe a eu lieu jeudi après-midi, sous la présidence du maire, le Dr J.-L.-H. Pagé. Tous les échevins étaient présents. Cette séance avait été convoquée à la demande de l'échevin Richer, qui avait été approché lui-même par le député du comté, l'hon. T.-D. Bouchard. Il s'agissait de savoir si le conseil devait nommer les deux membres auxquels la cité a droit, sur la Commission de l'Ecole Technique. D'après l'échevin Richer, qui a expliqué le pourquoi de l'assemblée, le secrétaire de la province, l'hon. Athanase David, voudrait savoir ce que Saint-Hyacinthe a l'intention de faire, quant à la Commission de l'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe, qui existe depuis 1920. Cette Commission, depuis lors, n'a pas été très active. Il s'agit de savoir si l'on doit la reconstituer et la faire fonctionner normalement, d'ici à bref délai. L'hon. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, a été chargé de s'enquérir des intentions du conseil à ce sujet. Après une assez longue discussion de la proposition, le conseil a finalement décidé de ne pas nommer encore ses représentants à la Commission; il donne comme raison qu'il n'est pas suffisamment au courant de ce que peuvent être les intentions du gouvernement, quant au fonctionnement futur de la Commission, et quant aux projets de la dite Commission. Pour le moment, le conseil ne nommera pas de représentants, et il demandera au député du comté de lui donner, par écrit, de plus amples renseignements sur toute cette affaire d'école technique, les cours à donner, leur coût, le personnel enseignant, la construction des immeubles, l'administration, etc., Une motion dans ce sens est proposée par l'échevin Eugène Payan, appuyé par l'échevin Horace Saint-Germain, et approuvée à l'unanimité.

Au cours de la discussion, Son Honneur le maire a bien fait remarquer qu'il lui paraîtrait imprudent de nommer tout de suite des représentants à la Commission. Cela équivaudrait, dit-il, à engager la ville à des dépenses probables de $200.000. Il est entendu que le gouvernement provincial versera $15.000. par année, pendant 20 ans, pour une école technique à St-Hyacinthe, si la cité, de son côté, s'engage à payer $10.000. par année pendant 20 ans pour les mêmes fins. Naturellement, la participation de la ville est conditionnelle. D'un autre côté, la Commission de l'Ecole Technique est un corps civil constitué légalement, qui a des pouvoirs étendus. Dès qu'elle sera organisée, elle pourra agir. Elle a droit d'émettre des obligations, d'emprunter de l'argent, de construire, etc., Mais comme la ville n'aura que deux commissaires sur cinq, elle sera exposée à se trouver à la merci des décisions des trois autres membres de la Commission. Cela peut avoir ses inconvénients. En d'autres termes, la ville peut se trouver exposée, du jour au lendemain, à avoir à verser $200.000. à même les fonds des contribuables. Le maire trouve que le problème est trop important pour qu'on lui cherche une solution à la légère, et il suggère que toute cette affaire soit laissée de côté pour étude. Les échevins Picard, Saint-Germain, Sylvestre, parlent dans le même sens que le maire. C'est alors que l'échevin Payan propose sa motion, à laquelle se rallient tous les conseillers, sans exception.

## TRIBUNE LIBRE

*Nous publions sous cette rubrique les communiqués que l'on veut bien nous adresser. Ils n'engagent en rien la responsabilité du journal.*

## Difficile de plaire à M. Bouchard

M. Bouchard n'est jamais satisfait; quand un échevin critique et condamne les actes illégaux des conseils précédents, il fait mal.— Quand ce même échevin vote contre une mesure qu'il croit illégale, cet échevin est encombrant; c'est mon cas, mais je ne me plains pas de l'opinion de M. Bouchard.

J'ai fait ma position bien claire et bien nette sur la question des bonis aux industries. Cette position, M. Bouchard, est que la cité de St-Hyacinthe, pas plus que les autres municipalités de la province, n'a le droit de favoriser directement ou indirectement, à même sa caisse, les industries en quête de sites pour s'établir,— les affaires de *Yamaska Garments* et de *Gotham Silk* doivent être encore dans votre mémoire.

L'unique moyen légal, vous le savez, c'est une souscription volontaire dans laquelle les citoyens qui ont à coeur le développement de leur ville et l'amélioration du sort de l'ouvrier, versent généreusement leurs dollars. J'ai dit "versent" et non pas seulement "souscrivent".

J'ai eu la curiosité le 27 février dernier, de jeter un coup d'oeil sur la liste des souscripteurs dans l'affaire *Gotham* et le résultat est que cette liste sera produite devant le conseil à sa session du 18 courant ,et que le public pourra connaître ceux qui ont le respect de leur signature et ceux qui ne l'ont pas. A moins que le carême ne leur apporte d'ici là l'inspiration d'acquitter leurs dettes, vous pourrez entendre nommer, M. Bouchard, quelques uns de vos amis qui se soucient de leur engagement comme le Shah de Perse du *Clairon*.

La résolution adoptée par le conseil de ville le 5 août 1929, à une séance spéciale que vous présidiez, laquelle résolution doit être irréprochable quant au fonds et à la forme, se lit comme suit:

"Il est unanimement résolu que le trésorier de la Cité soit autorisé à avancer au syndicat d'Initiative de St-Hyacinthe une somme de $12800.00 à même les fonds généraux de la cité et à rembourser la caisse municipale en percevant les contributions volontaires qui ont été *signées* par les contribuables en faveur du dit syndicat."

Ceci ne doit pas être un trompe l'oeil; votre science légale, M. l'ex-maire, devait être dans ce temps là suffisante pour ne pas exposer la ville de St-Hyacinthe que vous avez faite si belle et si prospère... pour ne pas exposer la population qui vous a toujours choyé jusqu'au 14 juillet dernier, alors qu'elle vous a laissé choir... à payer malgré elles un bonus illégal à une compagnie qui désirait se fixer ici. Si tout est régulier, le conseil municipal devra être capable de percevoir le montant des souscriptions volontaires, même devant les tribunaux si c'est nécessaire. L'avenir nous dira si vous avez vu juste à cette date là.

Les souscripteurs volontaires devraient être tous ceux qui bénéficient de l'augmentation de la population: professionnels, constructeurs, marchands, propriétaires d'hôtels, de cinémas, de maisons mises en location, etc.,

Que rapporte une nouvelle industrie au petit propriétaire qui n'a que sa maisonnette... et une situation dans une industrie établie? Peu de chose. Mais il en est autrement pour les autres citoyens que j'ai indiqués. Si 200 nouvelles familles se fixent à Saint-Hyacinthe, les recettes du "Coro-

(*suite en dernière page*)

## Le 10e rapport du conservateur de nos archives

Pièces d'histoire du Canada inédites que renferme cet important travail.

**Saint Charles Garnier**

Dans le dixième rapport du conservateur des archives de la province, que vient de présenter à la Chambre l'hon. M. David, M. Pierre-Georges Roy donne encore des pièces inédites du plus haut intérêt pour nos historiens, et en général, pour tous ceux qu'intéresse l'étude de l'histoire du Canada.

M. Roy fait remarquer que les archives sont toujours logées à la même enseigne et, partant, toujours fort à l'étroit, mais que le personnel attend avec confiance la fin de cet état de choses, avec l'ouverture prochaine de l'édifice du musée et des archives que le gouvernement a fait construire sur les Plaines d'Abraham. L'archiviste de la province fait remarquer que lorsque les archives déménageront, il y aura deux siècles à peu près que les archives provinciales attendent cet événement, car c'est le 5 octobre 1731 que l'intendant Hocquart demandait au ministre l'autorisation "de faire construire un bâtiment à l'abri du feu, pour contenir les archives".

Le dixième rapport du conservateur des archives contient les dix-huit lettres inédites de saint Charles Garnier. Ces lettres "véritablement édifiantes au point de vue religieux, foisonnent de petits faits historiques inconnus ou imparfaitement incompris". Les originaux de ces précieuses lettres n'existent plus. Du moins, on ne sait ce qu'ils sont devenus. Mais les archives de la Compagnie de Jésus, province de France, conservent les copies authentiques de ces lettres du saint canadien.

M. Pierre-Georges Roy nous en donne une copie contemporaine manuscrite, conservée au collège Sainte-Marie, de Montréal, et mise à sa disposition par le R. P. Melançon, archiviste.

Le Père Garnier, qui était Parisien, vint dans la Nouvelle-France en avril 1636, et il exerça son zèle apostolique chez les Hurons. Il fut martyrisé le 8 septembre 1649. La plupart des lettres que publie le rapport de l'archiviste sont écrites au frère du saint, le Père Henri de Saint-Joseph, Carmes, à Paris.

Le rapport contient encore le résumé des lettres de Mgr Briand, premier évêque de Québec sous le régime anglais, et le sauveur de la race, aux jours de 1760. La correspondance de ce grand évêque revêt un caractère capital: "La religion catholique se serait-elle perpétuée sans Mgr Briand?" demande notre archiviste.

*L'invasion américaine*

Puis, M. Aégédius Fauteux donne une autre tranche du journal de MM. Baby, Taschereau et Williams qui, on l'a vu par la première partie publiée l'année dernière, jette un jour tout nouveau sur l'état des esprits au Canada, en 1775, lors de l'invasion américaine.

On y voit de quelle façon l'esprit religieux a présidé à la fondation de Montréal, par la lecture des "Eloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montréal", de l'abbé Vachon de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal, et dont l'abbé Faillon, l'un de nos grands historiens, a cité quelques passages, dans son "Histoire de la Colonie Française".

Dans la première partie de ce rapport, M. E.-Z. Massicotte, archiviste de Montréal, donne la première partie de l'inventaire des engagements pour l'Ouest,

(*suite en dernière page*)

## Dans le passé

SAINT-HYACINTHE

**par G. P. A.**

Messire Frs Noiseux, ancien curé de Beloeil avait prêté des sommes d'argent à grand nombre de personnes qui devaient lui payer des rentes chaque année, jusqu'à complet acquittement. Parti pour les Trois-Rivières, où il remplissait les fonctions de Grand-Vicaire, il dut donner procuration et commission au sieur Joseph Benoit de retirer en son nom, les rentes et arrérages dus, puis nous verrons M. Benoit exiger des titres nominals de la part des personnes endettées auprès de M. Noiseux.

Le 16 mars 1826, fut concédée à André Foisy une terre de 6 x 23 au rang de la Barbue. Le 20 juillet suivant fut concédée à Jacques Monty une terre en bois debout, de 3 x 21, allant du rang d'Elmire vers la montagne et désignée sous nos 5, entre les nos 4 et 6 ce dernier concédé à Thomas Monty. C'est la première fois que j'aperçois dans les vieux papiers, les noms de ces deux rangs. Jacques Monty fut le père de Jacques Monty, voyageur de commerce et grand-père de feu l'hon. Rodolphe Monty qui vint mourir à Saint-Hyacinthe.

Le 23 août, Chs Jacques Raymond Bourdages, maître constructeur de moulins à cardes, résidant à St-Denis, donnait à son frère Louis, notaire, une obligation pour le montant de 123 louis 12 chelins 5 deniers et ¼.

Joseph Koenig, tailleur fixé à St-Charles, avait été soldat dans le régiment de Meuron et, en reconnaissance de ses services, il lui avait été accordé un lot de 100 acres, dans le IV rang de Grantham, mais ne se sentant aucune aptitude pour le travail de pionnier, de bûcheron, par acte de donation entre-vifs, passé le 26 septembre, il remit gratuitement son lot de terre à son ami Félix Galipeau de Beloeil.

La femme du notaire Chs Têtu avait poursuivi JBte Massé son père, pour se faire remettre l'héritage auquel elle prétendait de la part de sa défunte mère, et, par procuration en date du 5 février 1827, elle chargea J.T. Drolet de réclamer et de recevoir en son nom les 366 louis 12 chelins 5½ deniers équivalant à 8798.19 à elle dus.

Par bail à cens, en date du 20 février 1827, le seigneur P.D. Debartzch, accordait, moyennant certaines conditions et restrictions, à Joseph Fitchell, maître-cardeur de St-Hyacinthe, le droit et privilège des eaux sur un espace de 80 x 42 pieds, dans le rapide, au bout de la rue St-Joseph, puis d'y entretenir et faire tourner un moulin à carder, à fouler et à filer érigé depuis 10 ans. Qui a hérité de ce droit et qui en jouit aujourd'hui?

La goëlette Chambly fut vendue le 27 avril par J.T. Drolet à Frs Cormier père, navigateur de St-Ours.

Joseph Benoit, marchand de St-Charles, semble avoir cessé son commerce cette année-là, puisque le 28 août il vendit pour 945 livres son fonds de magasin à JBte Daigle de St-Damase.

Le 20 novembre eut lieu la vente des biens de JBte Denonville, demeurant dans le moulin banal du seigneur de St-Hyacinthe, veuf de Charlotte Drolet et remarié à Opportune Guy. Il est ici question du moulin érigé au rapide Beauregard, en haut de la branche sud de la rivière Yamaska, ou au futur village de St-Pie.

G.P.A.

———:-o-:———

Au restaurant:

—Dites donc, garçon, prenez garde! Votre doigt trempe dans mon potage.

—Oh! monsieur, il n'y a pas de mal. Le bouillon n'est pas très chaud!

M. le Chan. L. Pratte

# — POUR LES DAMES —

## LA MAISON DU PASSÉ

Bienheureux qui possède encor l'humble maison
Construite par l'aïeule, en bonne pierre grise,
Dans les arbres, au bord de l'eau, près de l'église
Qui contente à la fois son coeur et sa raison.

Heureux qui de son seuil vit passer la saison
Qui s'assied où sa mère autrefois s'est assise,
Qui dort dans le vieux lit de son père, à sa guise
Qui garde la coutume et l'ancienne façon.

Sous le toit paternel le souvenir habite.
L'âme des parents morts dans les chambres palpite,
Des générations y viennent s'émouvoir;

Le cortège infini des ancêtres défile
En silence de pièce en pièce chaque soir.
—Il n'est point de passé dans les maisons de ville.

Albert LOZEAU

## Sur le toit...

Et je revis un vieux curé, fin, distingué, doucement rose, et intelligent...

Je le reconnais vite...

C'était celui qui était venu me voir il y a deux ans, et qui avait paru tant s'intéresser au fonctionnement nouveau des paroisses modernes.

Il était aussi bien habillé que la première fois.. Cheveux blancs, beau rabat d'étamine, ceinture à franges de soie, soutane à queue, et boucles d'argent...

Mais, sur tout cela, une poussière de plâtre; et des souliers pleins d'une glaise collante et verdâtre.

* * *

Le bon curé en était tout confusionné, et il s'excusait, tamponnant sa soutane avec son mouchoir.

Filialement, je vins à son secours:

—Pauvre Monsieur le Curé!... Je suis certain que vous êtes passé par l'église de la rue Ampère?

Précisément!.. Vous avez deviné...

—Oh!.. ce n'est pas difficile!.. Car la rue Ampère est actuellement un véritable chantier. En passant par l'église de la rue Brémontier, vous évitiez tout ce dégât...

—Bah!.. Minime chose!.. Auriez-vous une brosse ici, par hasard..?

— Mais certainement!.... Permettez..?

—Mille grâces!...

Et pendant que méticuleusement, je le brossais, mon ancêtre s'expliquait:

—Figurez-vous que j'ai voulu encore me rendre compte par moi-même. C'est pourquoi j'ai passé par le chantier de votre église neuve...

—Quelle imprudence!.... Vous auriez pu recevoir une pierre sur votre chef vénérable...

—Alors, c'est vrai... Vous construisez réellement votre presbytère sur le toit..?

—Tellement vrai que nous arrivons déjà à la hauteur des premiers toits latéraux, et nous allons maintenant nous élancer vers l'autre.

—Et vous logerez vos vicaires ...là-haut..?

—Mais oui.. Ils seront même très bien!.. Tout près du ciel!.. Bon air!..... Eclairés, chauffés, montés.. Il y aura deux ascenseurs... un, direct, et un, omnibus... Et, tout en haut, le curé sur le toit!...

* * *

L'ancien resta un instant pensif. Evidemment, il cherchait des objections. Il commença par la plus petite:

—Ce qui est regrettable, c'est que vous bouchez les beaux vitraux de votre claire église?

—Nous ne bouchons aucun vitrail. Ce fut même la première condition imposée aux architectes. Actuellement, quelques-uns de ces vitraux sont protégés, mais on les dégagera tous...

—Enfin!.. Enfin..!

—Enfin quoi..?

—On n'a jamais fait cela!..

—Il y a tant de choses qu'on n'a jamais faites!.. Voyez, cette semaine, le Souverain Pontife..? Il a parlé au monde entier dans la T. S. F.!... Et dans quel magnifique langage!..

* * *

A ce moment le vieux curé rapprocha sa chaise et, avec une petite expression de malice, me tirant par le coude:

—Tout de même... avouez que vous n'êtes pas fâché de ne pas faire comme tout le monde..?

—Jugement téméraire, cher confrère!.. Ah les terribles confrères!.. Même là-haut!..

—Oh... en toute cordialité!..

—Tenez? Je vais vous expliquer comment, peu à peu, j'en suis arrivé là...

—Parfait!.. Voilà qui m'intéresse...

—D'abord, j'ai essayé de faire, comme vous disiez.. comme tout le monde...

—C'était, jadis, le meilleur moyen de ne pas se tromper!..

—J'ai donc cherché un terrain d'environ cinq cents mètres.

—Voilà!.. Très bien!..

—Oui, mais savezvous combien coûte le terrain, autour de l'église?

—Non...

—De cinq à six mille francs, le mètre... Et on n'en trouve pas!

* * *

Mon interlocuteur eut un sursaut:

—De mon temps, ici, c'était quarante francs le mètre.

—C'était le moment d'en acheter, du terrain!.. Je n'étoufferais pas aujourd'hui entre tant de maisons de rapport.

—Continuons..?

—Alors, j'ai cherché un hôtel.. Je les ai tous marchandés... Ils oscillent autour de deux millions deux cent mille francs. Avec les droits, nous approchons de trois millions. Ajoutez cent mille francs pour le démolir, cet hôtel.

—Pourquoi le démolir?..

—Parce que l'adaptation, devis en mains, coûte plus cher que la construction. Nous voici donc à trois millions; et je n'ai pas encore mis une brique l'une sur l'autre pour le presbytère...

—Effrayant!..

—Jadis, continuai-je, moi aussi, j'ai fait des jugements téméraires.. J'ai cru que c'était pour faire du bluff que les Américains élevaient leurs gratte-ciel...

—Vous aviez raison!..

—Eh bien, pas du tout!..

Quand un terrain, par sa situation, coûte des prix astronomiques, il est très indiqué de faire suer à ce terrain son maximum de rendement... Ce sont, à peu près, les mêmes fondations... la même toiture, la même répartition des canalisations, etc., J'ai la chance d'avoir deux églises, dont une nous appartient. Alors, à nous le ciel immense et gratuit! Et ainsi j'économise trois millions!...

—Une paille!.. dirait Bossuet.

* * *

Le vieux curé s'agitait sur sa chaise...

—Vous avez encore une objection..?

—Oui... Elle est peut-être périmée ou byzantine...

—Dites!...

—Je croyais qu'il était défendu de mettre une chambre à coucher sur une église.

—Avec des proportions monumentales, j'ignore si cette objection peut être retenue. Mais, ici et c'est le triomphe du projet qui a été étudié longuement, et approuvé par l'autorité civile et religieuse, le presbytère sera sur le toit, sans être sur l'église...

—Actuellement, vos vicaires... où logent-ils...?

—Un peu partout, les pauvres! Celui-ci, à La Villette.. celui-là, à Montrouge... L'un, à la Madeleine... l'autre, sur Saint-Philippe du Roule.. Quelques-uns, tout de même, sur la paroisse...

—Comme c'est commode!..

—N'est-ce pas...?

L'ancêtre se leva:

—Oui, évidemment, vous vivez des temps bien nouveaux!.... Je reviendrai dans un an. Ce sera fini?

—Avec la grâce de Dieu.

—C'était trop tôt aujourd'hui?

(*Suite en 7e page*)




**Pourquoi Est-ce**

que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

**NOVORO**

**Du DR. PIERRE**

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal, l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans

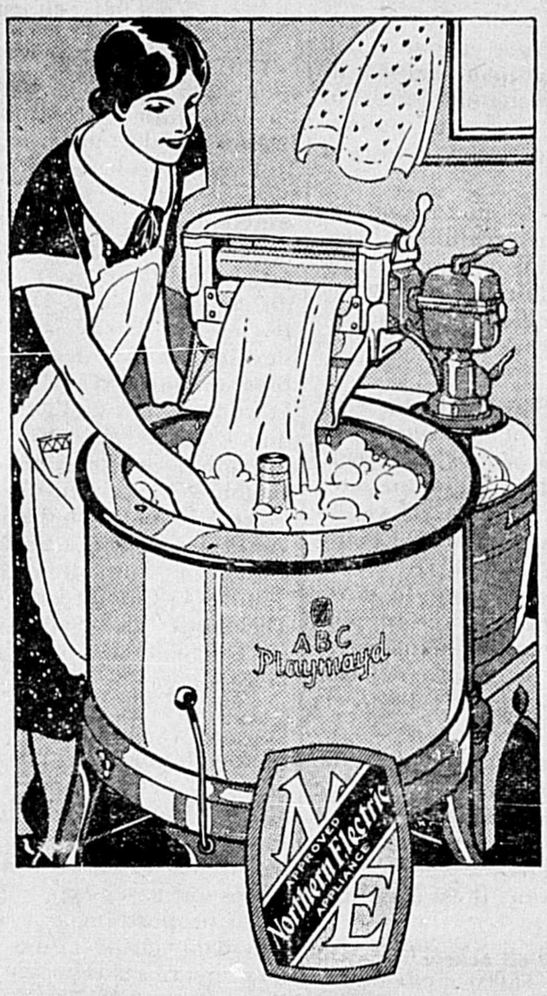
Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

**DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.**

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Délivré libre de tous droits au Canada)

**Rien que $5.00 Comptant**




**Vous assure cette merveilleuse et économique PLAYMAYD A. B. C.**

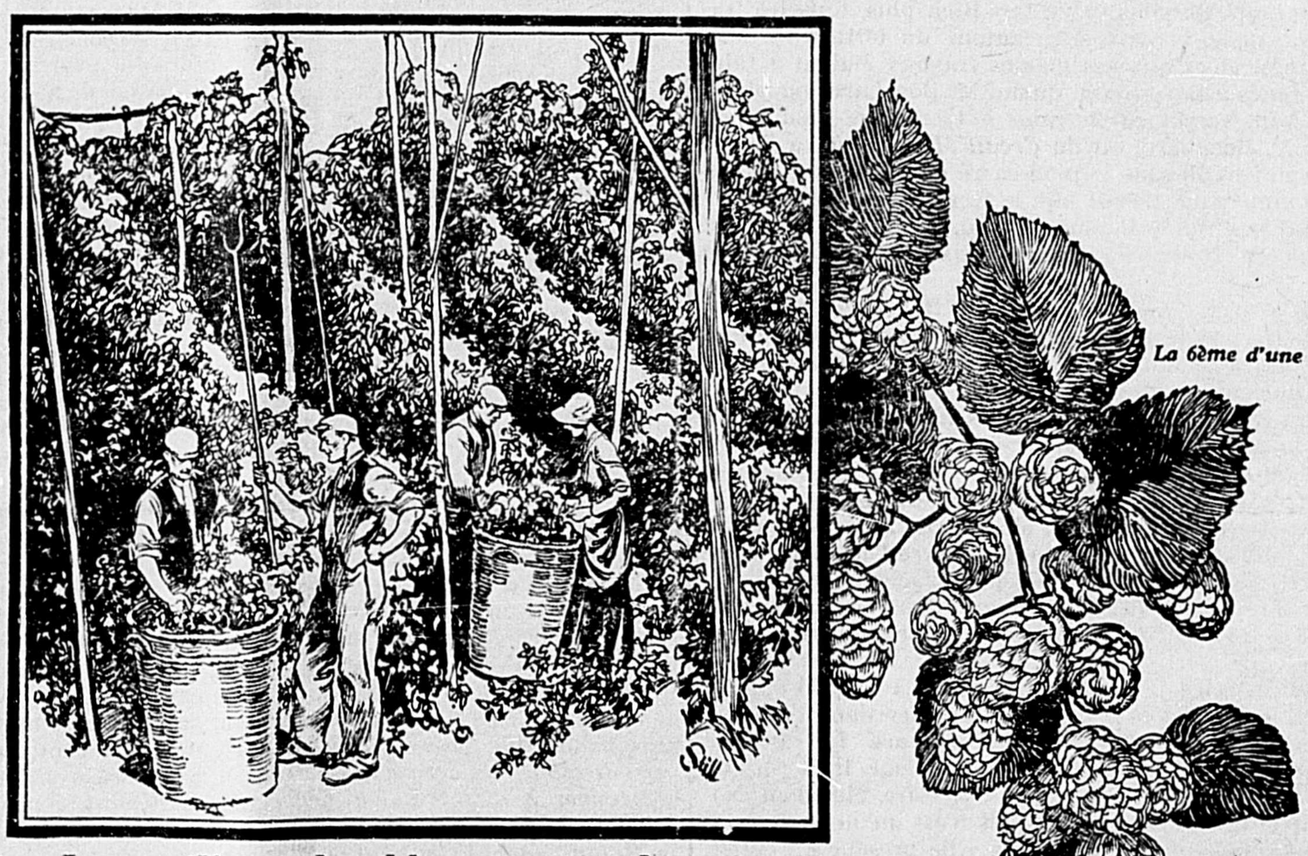
Nous ne vous avons jamais offert une laveuse électrique d'une si haute valeur. Vous pouvez actuellement, acheter la nouvelle Playmayd A.B.C. par versements échelonnés sur une période de deux ans et elle durera toute votre existence. Vous pouvez en avoir une chez vous en payant $5 comptant et vous assurer pour toujours, des jours de lavage agréables. Elle épargnera votre temps, protègera vos tissus et éliminera le dûr labeur des jours du lavage. Toutes les laveuses électriques A.B.C. sont faites au Canada. Choisissez votre Playmayd dès aujourd'hui.

Southern Canada Power Company Limited

*"Appartenant à ceux qu'elle sert"*

**Et voilà!**

**L'histoire d'une bière**



*La 6ème d'une série*

**Les meilleurs houblons au monde servent à la fabrication de la**

**Bière Dow Old Stock**

UNE INVITATION!

Visitez la brasserie Dow, 1000 rue Notre Dame Ouest, Montréal, entre 10 heures a.m. et midi; ou 2 à 5 p.m., tous les jours de semaine, le samedi excepté.

Des houblons choisis en différentes parties du monde sont mélangés ensemble afin d'assurer à la Bière Dow "Old Stock" la meilleure saveur possible.

Le houblon employé dans la fabrication de la bière est cueilli sur de longues tiges grimpantes, cultivées avec grand soin. Tous les sols et tous les climats ne conviennent pas à la culture d'un houblon satisfaisant.

Même les produits de certaines régions, pourtant réputées pour leur houblon, possèdent souvent une saveur caractéristique qui fait que bien qu'excellents par eux-mêmes, ils sont encore meilleurs si on les mêle avec d'autres.

C'est donc au parfait mélange du houblon qui entre dans la fabrication de la Bière Dow "Old Stock", que celle-ci doit sa riche saveur, son goût exquis, qui la place au premier rang dans l'estime des connaisseurs.




**GRATIS**



Actuellement chaque paquet d'une livre de

**THE ou CAFE MIKADO**

contient une assiette à soupe, semi-porcelaine, (9 pouces) d'une valeur de 30c. Meilleur que tout autre Thé et Café du même prix.

GLOBE TEA Co.
• MONTREAL



## Une campagne en faveur de la colonisation

Dimanche le 18 du mois de janvier dernier s'est clôturé à Montréal, le treizième conseil annuel de l'Association Catholique des Voyageurs de commerce.

A cette réunion, une intéressante résolution a été adoptée en faveur de la cause de la colonisation. La voici:

"Attendu que le nombre est absolument nécessaire avec la qualité, si la province de Québec veut garder son influence;

"Attendu qu'il ne suffit pas de conserver le capital humain contre la mort mais aussi contre la désertion;

"Attendu que la lutte contre la mortalité infantile et contre la tuberculose est bien moins importante, au point de vue national, que la lutte contre l'émigration de nos jeunes gens solides parvenus à l'âge de créer un foyer;

"Attendu que la jeunesse rurale ne sait pas où s'établir;

"L'A. C. V. du Canada, réunie en conseil fédéral, demande au gouvernement provincial, d'employer du surplus de son trésor à une propagande éducatrice, par des conférences, des vues, des affiches, des imprimés sur la façon dont les cultivateurs doivent établir leurs fils, avant qu'ils ne songent à la ville et aux Etats-Unis;

"Que des territoires nouveaux soient ouverts à proximité des vieux centres et que de nombreuses excursions de colonisation complète l'information donnée;

"En un mot qu'on multiplie partout les paroisses et qu'on établisse chez-nous la meilleure de nos ressources nationales: le capital humain".

Voilà une résolution qui mérite d'être prise en sérieuse considération par notre gouvernement provincial.

Il faut travailler activement à enrayer l'exode rural et faire en sorte d'établir sur nos terres neuves, nos jeunes gens, principalement nos fils de cultivateurs.

Il faut pour y réussir, former une mentalité dans ce sens, et le moyen suggéré par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce est excellente. Une propagande éducatrice par des conférences, des vues et des imprimés.

Mieux instruits, nos jeunes gens comprendront mieux la nécessité qu'il y a pour eux de suivre l'exemple de leurs pères.

La terre n'est plus aimée... Il faut travailler à mettre dans l'âme de nos jeunes, cet amour du sol.

Notre gouvernement provincial fait beaucoup pour la cause de la colonisation et nous devons l'en féliciter.

Mais, avec les Voyageurs de Commerce, nous pensons qu'il pourra faire encore davantage et attachera une importance encore plus grande à l'oeuvre primordiale de la colonisation.

Le prêt au colon que l'on vient de créer rendra certainement de bons services à nos colons. Le crédit à la terre fait défaut et avec ce prêt de $500 à un colon dont l'évaluation de sa propriété sera de $1,000 pourra lui aider à se raffermir et à s'installer d'une manière stable.

Pour cette heureuse institution notre gouvernement provincial mérite encore nos félicitations.

Nous espérons qu'il prendra en considération la résolution de l'Association des Voyageurs de commerce.

Nous approuvons de grand coeur cette heureuse initiative en faveur d'une cause qui nous est chère et il nous fait plaisir de faire notre petite part dans cette belle campagne.

———:-o-:———

## La Tempérance

L'Oeuvre des Tracts publiait en brochure, il y a quelques mois, un remarquable mandement de l'évêque de Rimouski, sur la Tempérance. Mais voici qu'après avoir exposé la nature et l'importance de cette vertu, Mgr Courchesne enseigne dans un deuxième mandement comment elle s'acquiert. C'est une pièce magistrale sur l'éducation de la tempérance. Les théologiens, écrit Sa Grandeur, distinguent les vertus qui sont comme les conditions et les gardiennes de la tempérance; puis ils exposent les formes sous lesquelles apparait et se pratique la tempérance proprement dite; enfin, ils donnent leur attention à des vertus auxquelles s'étend l'influence modératrice de la tempérance. Quelques remarques pratiques trouveront à se placer sous chacune de ces rubriques, pour indiquer la tâche immense qui s'impose aux éducateurs de la tempérance chrétienne chez la jeunesse des deux sexes.

Nous avons dans ces quelques lignes tout le plan de cette étude où abondent les vues élevées et les observations judicieuses. L'Oeuvre des Tracts vient de la publier dans sa collection. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260 rue de Bordeaux Montréal.

## Le septième centenaire de St-Antoine de Padoue

L'année 1931 sera pour les amis de saint Antoine une année jubilaire. Sa Sainteté Pie XI a déjà attiré l'attention de l'Ordre de saint François sur ce glorieux septième centenaire de la mort et de la canonisation de saint Antoine, fixant au 13 juin 1931 l'ouverture de ces solennités qui dureront jusqu'au 13 juin 1931 l'ouverture de ces solennités qui dureront jusqu'au 13 juin 1932.

En cette occasion, les RR. PP. Franciscains organisent au Canada un grand pèlerinage national auquel ils invitent à prendre part tous les fervents de la dévotion à St-Antoine. Ce pèlerinage est placé sous le haut patronage de S.E. le cardinal R.M. Rouleau, archevêque de Québec, de S.E. le délégué apostolique et de S.G. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Le départ des pèlerins aura lieu de Montréal et Québec le 14 mai prochain, à bord du paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien. L'itinéraire suivi en Europe est des plus intéressants et comprend des visites à Londres, Ostende, Bruxelles, Paris, Paray-le-Monial, Lyon, Milan, Venise, Padoue, Florence, Assise, Rome, Gênes, Nice, Marseille, Carcassome, Lourdes, etc.

Les pèlerins seront à Londres le 24 mai; à Paris, du 29 mai au 5 juin; à Rome du 19 au 24 et ils reviendront de nouveau à Paris le 4 juillet. Ceux qui désireront ensuite prolonger leur séjour en Europe auront le loisir de le faire. Les autres s'embarqueront à Cherbourg, le 5 juillet, à bord du "Montrose" du Pacifique Canadien et arriveront à Québec le 12 suivant.

Ce pèlerinage offre à tous ceux qui désirent visiter l'Europe, une occasion de le faire économiquement, aussi s'attend-on à ce qu'ils recrute de nombreuses adhésions Des renseignement plus détaillés seront fournis sur demande aux RR. PP. Franciscanis à Montréal, Trois-Rivières ou Québec.


QUAND VOUS ALLEZ À MONTRÉAL
DESCENDEZ CHEZ
KERHULU & ODIAU
HOTELLERIE FRANÇAISE (55 CHAMBRES)
1284, RUE SAINT-DENIS (PRÈS DE LA RUE STE-CATHERINE)
Chambres à partir de $1.00 — Garage, 50c
Prix spéciaux à la semaine
RESTAURANT À LA CARTE ET À PRIX FIXE
DÎNER, 50c — SOUPER, 60c
CUISINE FRANÇAISE — — VINS ET BIÈRES DE CHOIX
PASSEZ UNE AGRÉABLE SOIRÉE AU
"MATOU BOTTÉ"
CABARET PARISIEN





Les Principales Causes de l'INSOMNIE
sont la tension nerveuse et les troubles digestifs

L'ON peut venir à bout des deux en prenant simplement une tasse d'Ovaltine chaude chaque soir avant de se coucher.

La grande valeur d'Ovaltine est due au fait qu'elle offre un suralimept sous une forme *facilement digestible*. Ovaltine non seulement calme les nerfs et atténue les troubles digestifs—provoquant un sommeil naturel—mais elle vous fait aussi recouvrer—pendant que vous dormez—votre énergie et votre vitalité perdues.

Ovaltine est un riche concentré de mal d'orge mûre, de lait riche et crémeux et d'oeufs frais. Tous les éléments nutritifs que votre corps requiert pour conserver votre aptitude mentale et physique se trouvent réunis dans cette combinaison délicieuse et parfaite des meilleurs aliments restaurateurs naturels. Prenez-en tous les jours au lieu de thé ou de café. N'y manquez pas et faites-en aussi votre breuvage d'avant-coucher qui vous assure un sommeil paisible et reposant.

EN GARDE
Aucun breuvage au malt ou au cacao ne saurait, de quelque façon que ce soit, constituer un succédané d'Ovaltine. Le procédé de fabrication d'Ovaltine est le résultat d'années de recherches scientifiques. Refusez les préparations soi-disant "tout aussi bonnes".

'OVALTINE'
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE
Assure sommeil profond et naturel

En vente dans tous les bons magasins, en boîtes métalliques de 50c, 75c, $1.25 et la boîte spéciale de famille à $4.50; également servie aux fontaines à soda.
A. WANDER LIMITED, LONDRES, ANG., ET PETERBOROUGH, CAN. 309F






"Je suis en retard—mais j'ai le temps pour le Shredded Wheat"



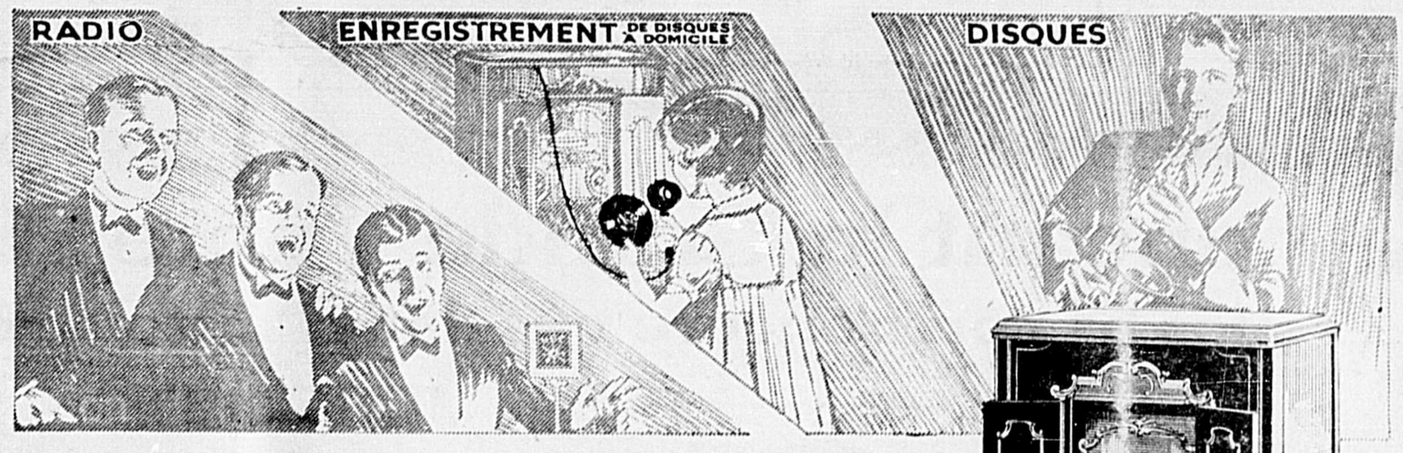
"Ah! vous n'avez pas à vous inquiéter pour vous rendre en temps au travail lorsque nous avons le Shredded Wheat à la maison. C'est déjà tout cuit et prêt à servir—et vous en aurez assez à manger. Le Shredded Wheat est le véritable aliment d'énergie, et que vous le préferriez avec de la crème ou du lait chaud pour les matins froids, c'est un repas délicieux et rassasiant."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT
AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER



Voyez ce que vous offre le nouveau Combiné Victor




Ce merveilleux instrument est d'achat facile car . . .

Victor alloue
$60
sur votre ancien Radio ou Phonographe

Votre marchand Victor vous allouera aussi un montant substantiel en échange pour votre ancien instrument — radio ou phonographe — sur l'achat de n'importe quel autre modèle de Radio Victor.

RADIO VICTOR avec ELECTROLA et *MICROPHONE* RE-57
$397.50
*Complet avec lampes*

Ce merveilleux Combiné Victor capte le poste désiré avec une facilité étonnante . . . et, grâce à son incomparable sonorité, la musique vous est transmise avec ce réalisme saisissant que seul peut procurer l'unique Radio Victor micro-synchrone à cinq circuits et lampes à grille protégée.

En plus du radio cet instrument vous offre d'autres divertissements. Un simple ajustement vous permet d'enregistrer sur vos propres disques les premiers mots de bébé, une chanson favorite ou des extraits d'une émission radiophonique.

. . . un autre ajustement . . . puis la musique d'un Disque Victor jaillit, dans toute sa beauté, sa puissance et sa richesse, de l'Electrola perfectionné.

Ces divertissements variés sont à votre portée grâce à la généreuse allocation de $60 qu'offre Victor pour votre ancien radio ou phonographe en échange sur l'achat de ce combiné. Votre marchand Victor vous proposera des conditions avantageuses de paiement — mais souvenez-vous que cette allocation est temporaire.

LA VOIX DE SON MAÎTRE

LE NOUVEAU
Radio Victor
avec MICROPHONE
et Electrola

VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED — MONTREAL

# Notes locales

### A l'Ave Maria

Le conseil de l'Ave Maria, depuis le 10 mars, sera constitué comme suit: chapelains, M. le chan. P.-N. Desmarais, M. le curé C.-H. Lafontaine; présidente, Mme Michel Robidoux; vice-présidente, Mme Stanislas Bissonnette; secrétaire, Mme Hector Monette; assistante-secrétaire, Mlle M.-Ange Jarest; trésorière, Mlle M.-Anne Lorange; conseillères, Mme Emile Marc-Aurèle; Mlles Corinne Chartier, Aurélia Marc-Aurèle, Mme Joseph Trempe.

———:-o-:———

### Nouveau district

Vu l'augmentation des affaires de la compagnie d'assurance-vie *Metropolitan,* dans la région de Saint-Hyacinthe, les directeurs de la compagnie ont décidé d'établir un nouveau district d'affaires à Saint-Hyacinthe, au lieu de n'y avoir qu'une sous-agence. Le nouveau district sera sous la direction de M. Maurice-J. Lazard. Il comprendra une cinquantaine de localités, parmi lesquelles des centres aussi importants que St-Hyacinthe, Drummondville, Richmond, Victoriaville, Plessisville, Danville, Asbestos, etc.

———:-o-:———

### Remerciements

Mme Noël Tarte et la famille J.-M. Tarte remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Noël Tarte, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

———:-o-:———

### Les SS. de l'Hôtel-Dieu

Une dépêche de la Cité du Vatican, en date du 7 mars, annonce que le Souverain Pontife a nommé le cardinal Sincero protecteur des Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

### Ce n'est pas le même

On est prié de noter que M. Henri Hamel, employé de la maison S. Bourgeois & Cie., n'a rien de commun avec le nommé Henri Hamel, arrêté lundi dans notre ville, pour vagabondage.

———:-o-:———

## ST-BARNABÉ-SUD

M. André Provençal s'est fait amputer deux doigts par une scie.

—M. Chs Langelier fils a perdu sa petite fille Marthe, âgée de 2 ans.

—M. Wilfrid Larivière a subi une cruelle douleur par la mort de son épouse, née Eva Messier. Il reste avec quatre enfants.

—La famille Chevalier de St-Hyacinthe vient prendre possession de leur propriété.

—M. Cléophas Sasseville doit vendre sa terre à M. Comeau de St-Ours.

—Mme Antoine Yvon est de retour.

—Les Rvdes Srs Franciscaines de Québec ont offert des prix d'examen à des prix modiques et d'une grande valeur. Les deux commissions scolaires veulent profiter de cette belle aubaine. Les Rvdes Soeurs sont parties enchantées de l'accueil reçu.

—Le C.N.R. n'a pas cru bon de nous donner encore justice. Le mauvais service des trains va continuer. La plupart du temps les voyageurs n'ont pas de place pour s'asseoir, mais c'est entendu la compagnie du C.N.R. se moque des gens.


Nous déménagerons notre magasin

*Vers le 1er mai prochain*

110 rue St-Antoine, Tél. 9

Porte voisine Louis Bourgeois Ltée

**GLADU & FRERE, Enrg.**

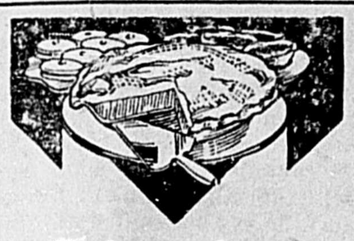
*Epiciers Licenciés*

Provisions, Bières, Porters, Liqueurs douces

*Service rapide à domicile*

ST-HYACINTHE, P. Q.

24 AVRIL



**Tarte aux Oeufs**

Savoureuse, nourissante et délicieuse !

Des tartes aux pommes, au caramel, à la crème à l'orange, à la noix de coco; toutes ces recettes et 180 autres délicieuses et nouvelles sont données dans notre nouveau livre de cuisine "La Magie Culinaire"—Demandez votre exemplaire gratis aujourd'hui.



G.6

**EAGLE BRAND**

LAIT CONDENSE SUCRE

Borden Co., Limited
115 George St., Toronto

Envoyez-moi un exemplaire gratis de votre nouveau livre de cuisine.

*Nom* .....

*Adresse* .....

SALON DE TOILETTE

"ROUSSEAU"

GRAND-HÔTEL ANGLE MONDOR ET WILLIAM

Le public est cordialement invité

UN EXPERT-COIFFEUR SERA À LA DISPOSITION DES DAMES ET DEMOISELLES

CAMILLE ROUSSEAU

Grand-Hôtel Saint-Hyacinthe

18 MARS

*Acheter directement du fabricant est économique*

Nous entrons présentement les commandes pour

**PLIANTS AMÉLIORÉS**

A L'USAGE DES

GALERIES, PARTERRES, SALLES MUNICIPALES

**CONFORTABLES, LÉGERS, DURABLES**

*Les commandes seront aussi livrées, sans frais supplémentaires, par l'entremise de*

LOUIS BOURGEOIS, LTÉE

AGENT DISTRIBUTEUR

**L.-P. MORIN & FILS, ENRG.**

**METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO**

S'il vous plaît prendre avis que le et après le 16 mars, le nouveau district de St-Hyacinthe, occupera comme local le bureau au-desssus de

LA

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

94 rue St-Simon Coin Cascades

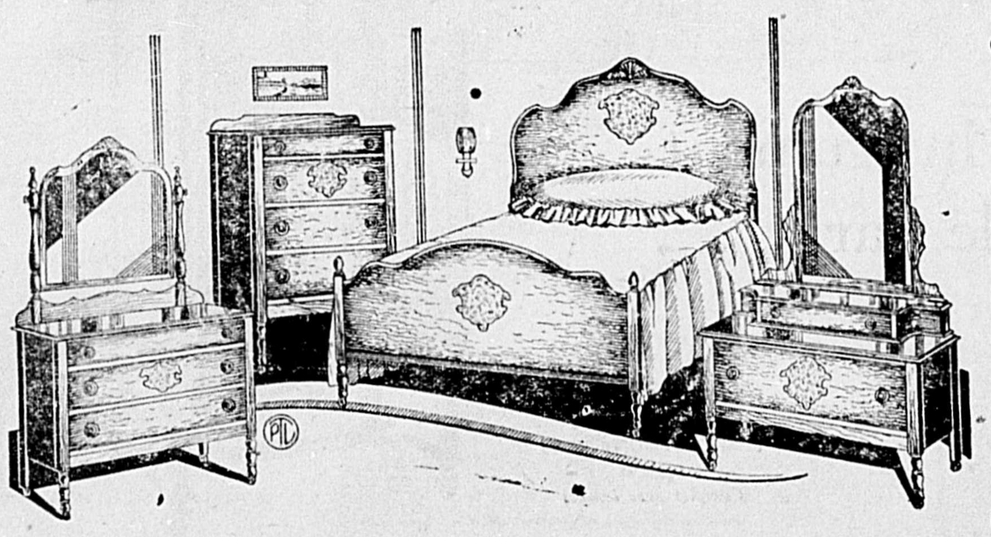
**METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO**

MAURICE L. LAZARD, gérant

TÉL. 617

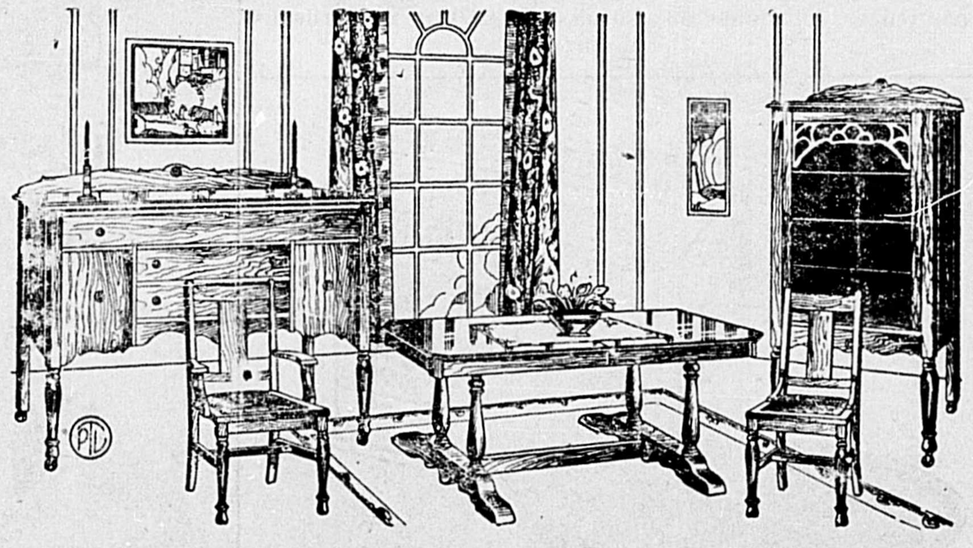
# Annonçant la Grande Vente Provinciale "Legaré"

## Les plus bas prix encore vus dans l'histoire du commerce de meubles



**JUGEZ-EN PAR CES EXEMPLES**

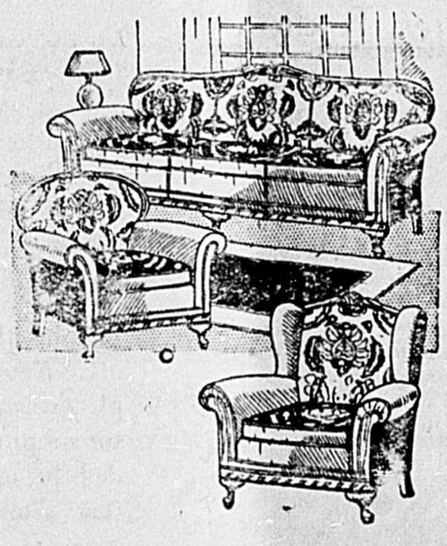
Nous vous conseillons de ne pas tarder à faire votre profit des bas prix sensationnels qui vont prodominer durant cette grande vente dont l'ouverture aura lieu le 13 mars. Nous vous prions de bien vouloir examiner attentivement la circulaire attrayante qui vous sera distribuée prochainement.



## Une Valeur Extraordinaire

**Quatre meubles tel qu'illustré**

Tel qu'illustré. Une nouvelle création en ameublements de chambre; riche fini noyer, comprenant: Bureau, Vanité "Hollywood", Commode et Lit double. Les quatre morceaux à ce bas prix extraordinaire **69.95**



## Une Incroyable Aubaine

**Neuf meubles tel qu'illustré**

Exactement tel qu'illustré. Un mobilier de salle à manger dans un superbe fini noyer antique, comprenant: Buffet, Vitrine à porcelaine, table extensible; 5 chaises et fauteuil. Au plus bas prix **$69.**

**GRAND SPÉCIAL**



Chaise de cuisine

Fini chêne doré

Tel qu'illustré. Solidement construite et proprement finie. Offerte à un prix spécial, 4 seulement au même client. Venez sans tarder.

**56c**

**EXTRA !**

**Chesterfield et 2 fauteuils**

Un charmant modèle Kroehler de trois morceaux recouverts en mohair couleur bleu ou taupe. Coussins reversibles avec Frisette sur un côté. Une aubaine à

**$79.**

**EXTRA !**

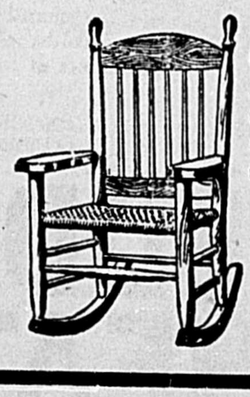
**Chesterfield et 2 fauteuils**

Un nouveaux et gracieux mobilier pour votre salon. Trois morceaux recouverts en mohair bleu ou taupe, avec coussins reversibles. Ne manquez pas cette aubaine.

**$107.**

**GRAND SPÉCIAL**

**SOLIDE BERCEUSE**



Jolie berceuse dans un beau fini avec siège en jonc. Forte construction en bois dur. Voir ce spécial c'est vouloir l'acheter au bas prix de

**2.79**

COMPAGNIE

**P.T. LEGARÉ**

LIMITEE

**Angle des rues St-François et St-Antoine**

# — NOTES LOCALES —

### Nommé chanoine

M. l'abbé J.-B.-Olivier Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe depuis janvier, vient d'être fait chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, par Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe.

M. le chanoine Archambault est originaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, comté de Verchères, fils de Joseph-Antoine Archambault, cultivateur, et de Philomène Lajeunesse. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et fut ordonné dans sa paroisse natale, par S.G. Mgr Maxime Decelles, le 15 juin 1900. Il fut successivement professeur au Séminaire, de 1900 à 1908; étudiant au Collège Canadien à Rome, de 1908 à 1910, d'où il revint docteur en philosophie de la Propagande; étudiant en littérature à l'Université catholique de Fribourg, en Suisse, 1910-1911; professeur de philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe, de 1911 à 1923; préfet des études, pusi supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, succédant à feu M. le chanoine Léon Pratte, en janvier dernier. M. le chanoine Archambault est aussi membre du bureau des censeurs du diocèse de Saint-Hyacinthe, depuis 1914.

———:-o-:———

### Fun. Noël Tarte

Les funérailles de M. Noël Tarte, décédé à l'âge de 71 ans et 7 mois, ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire. La levée du corps fut faite par le R.P. Nicolas Ferron, O.P., curé de la paroisse, qui chanta également le service funèbre, assisté des RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., comme diacre et André Renaud, O.P., comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Adrien Brière, Léo Brunette, Victor Blanchard, Hermas Tarte, Alfred Bouvier et Albany Tarte, tous neveux du défunt.

Le deuil était conduit par M. J.-M. Tarte, fils du défunt, et M. A. Tarte, petit-fils; son beau-frère, M. Adolphe Lagassé; MM. Paul Brunette, Napoléon Solis, Damase Daigneault, François Berthiaume et Albert Turcotte, ces deux derniers de La Présentation; MM. Wilfrid Tarte, S. Lachance et Edmond Burelle. Dans le cortège on remarquait MM. E.H. Richer, H. Morin, Paul Lussier, H.A. L'Abbé Joseph Souaid, Arthur Plamondon, Joseph Dansereau, Henri Raymond, B. Tétreault, Armand Mongeau, Alphonse Richer, Adélard Dion, Albert Penelle, Mandus Bienvenue, Romuald St-Pierre, Albert Paradis, H. Gemme, F. Leclerc, Frank Langevin, Joseph Gendron, Damase Daigneault, H. Dansereau et une foule d'autres.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie-Louise Péloquin, un fils, J.M. Tarte; deux soeurs, Mme Damase Daigneault, née Herminie, et Mme Vve Joseph Brunette, née Philomène, toutes deux de St-Hyacinthe.

———:-o-:———

### La pêche à la ligne

A la veille de l'ouverture de la saison de pêche, il sera peut-être utile de rappeler à certains enthousiastes que seule la pêche à la ligne est permise dans les eaux de notre province.

De plus, la possession seule d'un engin de pêche défendu par la loi constitue un délit, et parmi les engins de pêche dont il est question sont inclus seines, verveux etc.,

Deux choses sont essentielles, pour faire d'un amateur de pêche un vrai bon pêcheur. 1o observer les lois; 2o appartenir à l'Association de la Province de Québec pour la Portection du Gibier et du Poisson.

———:-o-:———

### Avis

Les actionnaires du Syndicat Ouvrier, sont priés de prendre avis que le 22 mars, 1931, à 1 hre 30 p.m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la quatorzième assemblée annuelle des actionnaires, pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des directeurs sortant de charge.

le secrétaire,
J.-P. Lord

### Félicitations

Le conseil de la municipalité du village d'Upton, à son assemblée régulière, a adopté la résolution suivante:

Notre conseil a appris avec joie la nomination de Monseigneur Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe.

Considérant que cette nomination est un grand honneur pour tous les citoyens d'Upton, parce que Monseigneur Desmarais est un enfant de la paroisse.

Il fut proposé par M. Albert Maurice, appuyé par M. J.-W. Donais, et résolu à l'unanimité, que ce conseil se fasse l'interprète de tous les citoyens du village d'Upton, pour offrir à Monseigneur Aldée Desmarais et à sa famille, ses plus sincères félicitations pour sa nomination comme Evêque-Auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Et que copie de la présente résolution soit adressée à Monseigneur Desmarais et aux journaux Pour copie conforme:

(Signé): Aimé Frédette,
maire
C. Dumaine,
sec.-trés.

———:-o-:———

### Feu Nap. Hébert

Les funérailles de M. Napoléon Hébert, décédé ici à l'âge de 79 ans, ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gaston Martel, le service chanté par M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés Martel et Emilien Chagnon, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Omer Flibotte, Alfred Saint-Jacques, Magloire Normandin, W.-H. Campbell, Jovite Sicotte et Joseph-L. Campbell. Conduisaient le deuil: MM. Willie, Auguste et Alcide Hébert, fils du défunt; son gendre, M. Adrien Campbell; MM. Adolphe Champagne, Gustave Borduas, Irénée Borduas, Conrad Sicotte, etc. La direction des funérailles avait été confiée à V.-J. Mongeau, Limitée.

M. Napoléon Hébert laisse quatre fils, Wellie, Auguste, Alcide, de St-Pie et Georges de Saskatchewan; une fille, Mme C.-H.-A. Campbell, (Dorilla); deux soeurs Mme Nicholas Sicotte, (Octavie), de St-Pierre Manitoba, et Mme Jos. Loiselle (Dorimène), de Winnipeg.

La famille a reçu les témoignages de sympathie suivants:

*Tributs floraux*: The National Breweries, Dept des ventes, les hôteliers de St-Hyacinthe, le chef de police, M. et Mme Oscar Savary, famille C.H.A. Campbell, un groupe d'amis dont MM. et Mmes Baraby, Côté, Durocher, Fontaine, Guillerie.

*Télégrammes*: M. et Mme H. Langlois, de Granby.

*Offrandes de messes*: MM. et Mmes D.N. Dupont, Jovite Sicotte, Albany Corbeil, Jean Blanchard, Gaston Ouellette, L.E. Breton, Léon Choinière, Alexandre Campbell, Hervé Campbell, J.M. Campbell, M. Alfred Sicotte et sa fille Alice, Mme Irène Plamondon R.N. Trudeau, Wilfrid Girouard, Rémi Daigle, famille Gustave Borduas, famille W.H. Campbell.

*Bouquets spirituels*: le petit pensionnat de Lorette, les élèves de la 5ème année de l'Académie Girouard, M. V.J. Mongeau, M. et Mme Conrad Sicotte.

*Témoignages de sympathie*: les Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu, Sr Marie de la Visitation, des Soeurs de la Proviedence de Montréal, MM. et Mmes Auray Brodeur, Antoine Godbout, Léo Lussier, Amédée Lacroix, D.I. Borduas, Frank Dufour, J.H. Campbell, J.L. Cormier, J.B. Durocher, Roméo Bernard, Mme J.D. Morin et ses fils Médora St-Onge, Irène Lussier, Camille Mongeau, Wellie Gagnon famille Emile St-Onge, W.G. Lorange, C.A. Fortin, MM. et Mmes R. Lassonde, A. Régnier de St-Paul, J.A. L'Ecuyer, de Montréal, Alp. Sansoucy de Longueuil.

———:-o-:———

### Lucien Viger blessé

M. Lucien Viger, de Québec, fils du Dr J.-A. Viger, de notre ville, un des joueurs de gouret en vue de la vieille capitale, a subi une fracture du nez, mardi soir dernier, alors qu'il jouait pour l'équipe Ace, à l'Aréna de Kenogami.

### Fun. Chs Beauregard

Les funérailles de M. Charles Beauregard, décédé subitement à l'âge de 80 ans et 7 tmois, ont eu lieu en la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire, qui chanta aussi le service funèbre. Il était assisté de MM. les abbés Gaston Martel, comme diacre, et Léo Lanoue, comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Elzéar Brodeur, Hormisdas Brunelle, Cyr Bolduc, J. Boyer, H. Marotte, et Alphonse Pion. Le deuil était conduit par MM. Henri et Adélard Beauregard, ses fils; son frère, M. Louis Beauregard, de Holyoke, Mass.; son neveu, M. André Lajoie, également de Holyoke, Mass. MM. Normand Beauregard, Philippe et Roland Bernard, Marcel et Gaston Tétreault, ses petits-fils ses gendres, MM. Théodule Chartrand, Noé Bernard et Ernest Tétreault; M. David Hamel de Montréal. Le défunt laisse outre ses deux fils, ses filels Mme Théodule Chartrand, née M.-Louise Beauregard, et Mme Noé Bernard, née Alma, de Saint-Hyacinthe; un frère, ses soeurs, Marie Beauregard, de St-Hyacinthe, Mme Vve Elzéar Lajoie, de Holyoke, née M.-Louise, et Mme Wellie Gagnon née Anna aussi de Holyoke, Mass.

*Offrandes de messes*: les employés du C.N.R., M. et Mme Isidore Messier.

*Bouquets spirituels*: MM. H. H. Marotte, Joseph Beauchemin; MM. et Mmes Gilbert Henry, de Montréal, Adélard Houle.

*Oeuvre du Noviciat*: MM. et Mmes H.A. L'Abbé, Ernest Tétreault.

*Témoignages de sympathie*: familles Henri St-Onge, François Legaré, Adélard Mongeau; Mlle Laure Chenette, Mlle Cécile Chenette, Mlles Alice St-Amand et Eva St-Jean, Mlle Benoit; MM. R. St-Onge, Adélard Gosselin, Louis Gosselin, MM. et Mmes E.O. Picard, Henri St-Onge, Mme Octave Robillard, Mlle Louise Beauchemin.

———:-o-:———

### Au Précieux-Sang

Vendredi, le 20 courant, dans la chapelle du Précieux-Sang, de cette ville, sera célébrée la fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur, fixée jadis au 5e vendredi du carême et conservée, par indult apostolique, aux églises où est érigée la confrérie du Précieux-Sang.

La messe de ce jour sera célébrée à 6 hres 30 a.m., aux intentions des membres de la Garde d'Honneur et de la Confrérie du Précieux-Sang.

Un souvenir leur sera aussi accordé dans le pieux pèlerinage, qu'en l'honneur des sept effusions du Précieux-Sang, les religieuses accompliront, dans leur monastère, au cours de la matinée.

La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement se donnera à 5 hres 30 p.m. Il y aura consécration et amende honorable durant le Salut.

Les fidèles et particulièrement les membres de la Confrérie et de la Garde d'Honneur du Précieux Sang sont invités à s'unir à ces divers hommages qui seront rendus au Sang rédempteur.

———:-o-:———

### Cours de couture gratuits

Des cours de couture gratuits seront donnés la semaine prochaine à Saint-Hyacinthe, par Mlle Leblanc, l'une des institutrices officielles du gouvernement provincial. Ces cours auront lieu à la salle paroissiale Notre-Dame, à 2 heures 30 l'après-midi, et à 7 heures 30 le soir. Ils commenceront mardi prochain, le 17 courant.

———:-o-:———

### Deux condamnations

Henri Hamel, 18 ans, arrêté lundi matin pour vagabondage, a comparu devant le magistrat de district Emile Marin, qui l'a condamné à $10. d'amende et les frais, ou à défaut de paiement, à un mois de prison. Hamel a pris le chemin de la prison.

Marcel Guertin, 24 ans, de St-Jean-Baptiste de Rouville, accusé de vols de poules et de dindes, a comparu également devant le magistrat Marin. Il a admis sa culpabilité, et fut condamné à 9 mois de détention à la prison commune de ce district.

### Trois cambriolages

Les voleurs ont fait des leurs à Saint-Hyacinthe, dans la nuit de dimanche à lundi dernier. Ils se sont introduits successivement dans trois résidences, celles de MM. Jovite Sicotte, 237 rue Girouard; Adélard-J. Gaudreau, 5 rue Raymond; et chez M. l'abbé Edmour Saint-Pierrre, aumônier des RR. SS. de Saint-Joseph, 7 rue Raymond. Chez M. Sicotte, ils ont volé pour une valeur d'environ $100., $35. en argent et des bijoux; chez M. Gaudreau, ils ont pris $2.75; chez M. l'abbé Saint-Pierre, une boîte de cigarettes. Lundi matin, la police a opéré l'arrestation d'un jeune homme sur qui pesaient des soupçons, âgé de 18 ans. Quand les policiers voulurent l'approcher, au bout de la rue Saint-François, qui aboutit à la rivière Yamaska, le jeune homme se jeta à l'eau pour se sauver. Il y a à cet endroit un rapide et l'eau ne gèle que pas mal plus bas. Il marcha dans l'eau jusqu'aux épaules sur une longueur d'environ un arpent, et grimpa ensuite sur la glace, où un employé du département de la police, M. Edmour Tétreault, alla le cueillir. Le chef de police A. Bourgeois nous déclarait, après après cette arrestation, qu'une couple d'autres jeunes gens sont aussi soupçonnés.

———:-o-:———

### Feu Mlle Florence Bonin

Les funérailles de Mlle Florence Bonin, décédée ici à l'âge de 31 ans, après une longue maladie, ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire. La levée du corps fut faite par le R.P. F.-M. Gauvreau, O.P., vicaire de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Honorat Gendron et Alfred Lalime, respectivement chapelain et assistant-chapelain, de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Les porteurs étaient MM. Lucien Hamel, Conrad Boissonnière, J. Labrecque, Armand Lussier Joseph Chapdelaine et Oscar Lussier.

Le deuil était conduit par son beau-frère, M. Edgar Massé; ses oncles, MM. Adj. Laganière, Treffé Bonin, Henri Lussier, Charles Labrecque et Albert Bonin; ses cousins, MM. Antoine Deslauriers et Laurent Lussier.

La défunte laisse dans le deuil ses soeurs: les RR. SS. Marie-Raphael des RR. SS. Dominicaines de Trois-Rivières, Saint-Fabien et Laganière, des SS. de la Charité de cette ville, les RR. SS. Réa Bonin et Thérèse Bonin, des SS. de la Charité de Montréal, Mlle Yvonne Bonin, de Central Falls, Mme Edgar Massé, née Bernadette, de Ste-Hélène de Bagot.

*Bouquets spirituels*: Mlles Cécile Campbell, D. Mathieu, T. et J. Tremblay; familles T. Leclerc et Adélard Bonin; Mme L. Daigle; les RR. SS. Grises de Montréal.

*Offrandes de messes*: familles Adolphe Lussier, A. Laganière; Mlles Antoinette Daigle, J. Gaboury; Fraternité du Tiers-Ordre St-François; MM. et Mmes Alfred Bonin et Emile Blais; Mme J. Dubrule.

*Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat*: familles C. Labrecque et T. Legaré; M. Lucien Hamel; Mlle Maria Racicot; membres de la succursale Féminine Bernard des Artisans Canadiens-français; M. et Mme L. Desmarais.

*Affiliation à l'Oeuvre de Terre Sainte*: famille Joseph Massé.

*Témoignages de sympathie*: familles H. Gemme, H. Voghel, Joseph Marchessault; Mlles Eva Hamel, J. Lalonde, B. Tousignant; MM. et Mmes Granger, Lucien Plamondon, C. Quintal, H. Tousignan; famille Rémi Daigle; Gladu Frères, Lucien Lagassé.

———:-o-:———

### Remerciements

Mme Edgar Massé, Mlle Yvonne Bonin et ses soeurs religieuses, M. et Mme Antoine Deslauriers remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la ysmpathie à l'occasion du décès de Mlle Florence Bonin soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

### Cour Supérieure

Le prochain terme de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Saint-Hyacinthe s'ouvrira au Palais de Justice de cette ville le 18 courant sous la présidence de l'hon. J.-C. Walsh, de Montréal.

Les causes inscrites actuellement au rôle sont les suivantes: O. Bonenfant vs N.P. Dussault; J. A. Messier vs M. Meunier, J.C. Drolet vs H. Gladu, O. Morissette vs L.H. Marcotte, E. Benoit vs T.D. Bouchard, J. Cabana vs R. Desmarais, D. Millette vs J.R. Desrosiers & Opp., J. Blanchard vs A. Lambert, T. Adam vs Corp. de St-Liboire, S.C.P. vs Ward, A. Tétreault vs I. Saurette, S.C.P. vs Lemonde, R. Bousquet vs J.C. Drolet, S.C.P. vs Bashaw, A. Charette vs M. Robert, Dame L. Dufresne vs M. Gauthier, S. Simon vs A. Courtemanche, H. Lussier vs C. Rousseau, Southern Canada Power vs Corporation Notre-Dame & Comm. d'Ecole, Dame L. Demers vs R. Pontbriand, J.H. Leroux vs J.E. Robert, P. Nassif vs A. Demers & Al; E. Beauregard vs E. Guyon, S. Ostiguy vs O. Levesque, Dame C. Roy vs Dame L. Gérin, L. Thibault vs E. Thibault, H. Simon vs Cie Idéale, A. Laperle vs J. Comeau, A. Moras vs W. Hébert, T. Côté vs Dame C. Lafranchise, A. Moreau vs E. Ménard, O. Labonté vs J.M. Cantin, B. Plourde vs McArthur.

———:-o-:———

### Retraite du mois

Jeudi prochain, 19 mars, aura lieu à Saint-Hyacinthe la retraite du mois pour les prêtres du diocèse. Il y aura conférence à l'évêché, à 10 heures 30, a.m.; à 2 heures, sermon, préparation à la mort, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

———:-o-:———

### Aux membres de l'A. P. A.

Les Soeurs de la Présentation de Marie prient leurs anciennes des couvents affiliés aux A. F. A. C. C., résidant à Montréal, de participer à la journée de prière si hautement approuvée par Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, archevêque administrateur, et d'assister nombreuses au pèlerinage en l'honneur de Marie Médiatrice ce même jour — 25 mars — à 3 heures p.m., à l'église Notre-Dame.

---

na Mathieu, Antoinette Desmarais Laurette Perrault, Cécile et Rachel Aimé, Mme et Mlle Marie-Paule Lebrun; MM. et Mmes F. Dufour, Paul Chartier, Clovis Chartier, Donat Martel, Montréal, Rosario Bérard, Jacques Turcotte J.B. St-Onge, Auray Brodeur, Auguste Larivière, Adélard Frappier, Eugène Flibotte, L. Dumaine, René Gagnon, Louis Isabel, J. Isabel, J.C. Baraby, J. Dufour, D. Rodier, Joseph Cormier, O. Larivière, J.A. Dolbec, Emery et Gaston Leduc, Montréal, Emile Senécal, Henri Provost; Mme E. Corestine; Mlle Blandine Lusignan; Mme G.H. Durocher; familles A. Lacroix, J. Guérin, J. Provencher Arthur Archambault, Georges Bernier; Gladu Frères; famille J. Marchessault, M. et Mme J.A. Dolbec; Mlle Elianne Lahaise; Mme Armand Cadorette; M. et Mme O. Philie; famille Charles Racicot; M. Benoit L'Homme; MM. Raoul D'Anjou, Arthur Ferland, Albert Rouleau, Joseph Darveau, Sylvio Bergeron, Maurice Rouleau, Montréal, Albany Hébert, de Montréal Georges Fleurent, Rodolphe Chagnon, L.A. Talbot, C.R., J.-Ernest St-Onge, Joseph Leblanc, Lucien Lagacé, etc.

*Télégrammes*: M. l'abbé Victor Vincent, supérieur du Séminaire de Sherbrooke, M. John Hackslay; François Chartier, Sherbrooke; Mlles Ernestine Rouleau, de Montréal, Laure Couture, Montréal, R.A. Comtois, Montréal, Marguerite Desjardins, Irène Leclerc toutes deux de Montréal; M. Arthur Loiselle, Montréal; M. et Mme J.E. Isabel, Granby; M. et Mme J.E. Geoffrion, Montréal; famille Forget, Montréal; M. Joseph Valery, de Lockport, N.Y; Mlles Noella Boucher, Montréal, Mme Langlois, Mlle Florence Robin, Mlle Rita Monast, toutes de Granby, Mlle Yvette Reeves, de Sherbrooke.

### Feu Mlle B. Chartier

Mlle Blanche Chartier est décédée ici à l'âge de 26 ans et 7 mois après une maladie de quelques jours. Elle était la fille de M. et Mme Victor L. Chartier. Elle laisse outre ses père et mère, un frère, M. Victor Chartier, de Montréal; deux soeurs, Mlles Juliette, également de Montréal, et Marie-Paule, de cette ville; une belle-soeur, Mme Chartier, de Montréal; ses oncles, MM. Ferrier Chartier, de cette ville, et Eugène Chartier, de Montréal, MM. Gaston Dussault, de Rock Port, N.Y. et Zoel Millette, pharmacien, de Montréal; ses tantes, Mmes F. Lemieux et Ferrier Chartier, de cette ville, et Mme Zoel Millette, de Montréal; ses neveux, Victor et Laurent Chartier, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale, au milieu d'une nombreuse assistance.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Victor Vincent, supérieur du séminaire de Sherbrooke, cousin de la défunte, qui chanta également le service funèbre. Il était assisté des abbés Gaston Martel, comme diacre, et Léo Lanoue, comme sous-diacre, tous deux vicaires.

Les porteurs étaient MM. Ferrier, Jean et Bernard Chartier, tous trois cousins de la défunte, Albany Hébert, de Montréal, Paul Henri Bissonnette et Georges Bernier, de cette ville.

Conduisaient le deuil: son père, M. Victor Chartier; son frère, M. Victor Chartier, de Montréal; ses oncles, MM. Ferrier Chartier, de St-Hyacinthe, Eugène Chartier de Montréal, Zoel Millette, aussi de Montréal, Gaston Dussault de Lockport, N.Y.; MM. Albert Chartier, Montréal et Joseph Valery, de Lockport, N.Y., cousins de la défunte.

*Tributs floraux*: MM. Eugène Chartier, Gaston Dussault, Albany Hébert, Prosper Reeves, William D'Anjou, Albany Dupont, A. Lahaise, Honoré Robert, Edouard Dupont, Hormisdas Gosselin, Arthur Charland, Dr A.A. Gatien, D.S. Davignon, Joseph Berthiaume, Adélard Frappier, Omer Prégent, Louis Blanchard.

*Offrandes de messes*: les employés de la E.T. Corset; Dr L.P. Couture, MM. Pierre Lambert, L. Lemieux, de St-Pie; MM. et Mmes Joseph Isabel, de Granby, Victor A. Chartier, Montréal; familles J. P. Hébert, Montréal; H.N. Bernier; Mme Vve Joseph Courtemanche; Mlles H. Girouard, Antoinette Phaneuf; famille J.E.F. Chartier.

*Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat*: Dr et Mme Sylvio Dragon; MM. et Mmes Antoine Jarest, L. Z. Millette; Mlles Juliette Chartier, Gaétanne Campbell, Yvette Lahaise, Anna et Parmélia Jodoin, Marguerite Bélanger, Eva, Germaine et Olivette Isabel, de Granby, Adrienne Côté, Montréal; Mmes Hormisdas Laflamme, Noé Malo; familles J.A. Lachance Louis Bissonnette, Joseph Chartier, Mme F. Lemieux; M. et Mme Pierre Lachapelle, de Granby.

*Bouquets spirituels*: Mme Flore Chartier et Mlles Béatrice et Marguerite Chartier; Mlles Jeannette Gendron, Anna Desmarais, Anne Marie, Gertrude et Jeanne Fortin, Béatrice Chartier, Sherbrooke.

*Témoignages de sympathie*: Mgr Emile Vincent, du diocèse de Sherbrooke; M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal; M. l'abbé E. Chartier, curé de Sherbrooke; M. l'abbé Victor Vincent, supérieur du séminaire de Sherbrooke, tous cousins de la défunte; l'Ass. des Zouaves de St-Hyacinthe; membres de la succursale Féminine Bernard, des Artisans Canadiens-français; religieuses et élèves du couvent Notre-Dame de Lorette; Chorale des Enfants de Marie de la cathédrale; membres de la Garde des Hussards de St-Hyacinthe Dr J.E.A. Collette; MM. Gaston Bélanger et J.H. Cadotte; Mlles Yvette Viger, Hélène St-Jean, Antoinette St-Germain, Herminie Fontaine, Blanche Martin, Sherbrooke, Marguerite Comtois, Jeanne Bastien, Henriette Lanctôt, Flore Yvon, Diana Gaucher, Marguerite Bélanger, Thérèse Lachance, Yvonne Bernier, Y. Provost, Gatien, Alma Lachance, Réa Pontbriand, Gabrielle Rouleau, J. Brière, Ida et Eva Boucher, Eva Hamel, Lucia Hébert, Emma Hamel, Aurore Cormier, Anita et Elianne Gadbois, Fidélia et Dia-

# Les COURRIERS

## CHAMBLY-CANTON

Lundi soir, toute comme aux séances précédentes de la nouvelle administration, une foule nombreuse assistait aux délibérations du conseil municipal, présidé par Son Honneur le Maire M. Aquilas Maynard.

Le jeune et vigilant leader, M. Jean-R. Roche propose dès le début, d'établir une coutume de commencer à l'avenir, les séances du conseil, par la prière.

Des affaires de routine ont occupé tout d'abord l'attention des conseillers, mais l'on sentait qu'il y avait de la poudre dans l'air, quand M. Roche a commencé à harceler de questions, M. le secrétaire.

M. Roche a démontré bien clairement, avec preuves à l'appui, que le secrétaire-trésorier manquait de compétence dans l'accomplissement de ses devoirs comme secrétaire. Il n'est pas de mon intention, dit M. Roche, de laisser planer aucun doute sur l'honnêteté de M. Daignault; non, mais j'ai l'impérieux devoir d'accomplir mon mandat.. coûte que coûte. Dans mon âme et conscience, je suis convaincu que le secrétaire ne remplit pas bien sa tache et je me vois obligé dit en terminant M. Roche, de demander séance tenante, la démission de M. J.-Oscar Daignault, comme secrétaire-trésorier de la municipalité de Chambly-Canton.

Cette proposition de M. Roche est appuyé par M. le conseiller Georges Guertin. M. le conseiller H.C. Bole, se fait le défenseur de M. Daignault. Ce conseiller admet que le secrétaire a pu commettre des erreurs, mais il est prêt à soumettre un amendement à la proposition, avec l'appui du conseiller M. J.-A. Dumaine, pour que le conseil ne se prive pas des services de M. Daignault.

MM. les conseillers Jacques Benoît, Joseph Trudeau votent pour la proposition.

Après ses remarques, M. Bole avait présenté une requête signée par une trentaine de citoyens qui demandaient que M. Daignault soit maintenu dans ses fonctions.

M. Roche déclare qu'il est peiné de ne pouvoir se rendre aux désirs des signataires de la requête car il considère que son devoir est de maintenir le renvoi du secrétaire-trésorier, étant donné que les circonstances ont voulu que cet item soit inséré dans le programme qu'il a soumis comme candidat à l'électorat.

M. Roche a été celui qui a été élu au mois de janvier dernier, par la plus forte majorité: 140 voix.

—Les travaux de la reconstruction de l'hôtel de ville avancent rapidement.

———:-o-:———

## L'examen

Un prince devait passer un examen de musique. Il jouait du violon d'une façon lamentable, et en ce qui concerne l'épreuve orale, il n'était même pas en mesure de répondre aux questions les plus simples.

Pourtant, l'examinateur, qui avait le sens de la hiérarchie sociale, ne voulait pas dire au prince qu'il était refusé. Pour se tirer d'embarras, il eut recours à la formule suivante:

—Les gens se divisent en trois catégories: ceux qui sont bons musiciens, ceux qui jouent mal et ceux qui ne savent pas jouer du tout. Votre Altesse appartient déjà à la seconde catégorie.

## STE-HÉLÈNE

—M. Wilfrid Laferrière est allé passer quelques semaines à Woonsocket, R.I., chez ses soeurs Mmes Bourcier et Boucher.

—M. et Mme Georges Hébert sont allés la semaine dernière à New Orleans, Vt., chez M. J. Beau regard père de Mme Hébert.

—M. Gérard Savoie a obtenu ses brevets au cours qu'il a suivi à l'école de l'Industrie Laitière de St-Hyacinthe.

—Lundi après-midi et le soir il y a eu dans la salle publique des conférences agricoles. Plusieurs agronomes ont adressé la parole.

———:-o-:———

## L'Union musicale de Sherbrooke

Fondée en 1921, cette société ouvrit dès l'année suivante une école gratuite de solfège à laquelle rattachés plus tard les cours de solfège des Arts et Métiers et elle continue ainsi l'enseignement de cette branche relevant des écoles du soir. Il y a trois ans, elle adjoignit un cours gratuit de diction française comme complément à l'étude de la musique.

Evidemment la musique vocale étant la plus populaire, en ce qu'elle n'exige pas l'achat d'instruments, l'Union musicale s'y attache davantage, mais ses cours s'adressent à toute la musique en général. Environ 1000 élèves, tant de Sherbrooke que des environs, ont suivi jusqu'ici les cours gratuits de solfège maintenant dirigés par le professeur Charles Delvenne, du Conservatoire national.

Afin d'illustrer la matière enseignée et la rendre immédiatement pratique, l'Union Musicale de Sherbrooke invite toujours ses élèves à faire l'étude d'une oeuvre répertoire, et, cette année, en célébration du 10e anniversaire, ils apprennent "Carmen" qu'ils donneront en représentation en fin de mai.

De plus, la section diction est depuis quelques mois affiliée à l'Alliance française et les élèves de cette section ainsi que ceux du solfège, ont, en même temps que le public, le privilège d'entendre des conférenciers de choix.

Les conférences des deux premières années sont maintenant en volume sous le titre "Les Soirées Littéraires de l'Union musicale de Sherbrooke", et, il est de l'intention des administrateurs de publier chaque année les conférences à venir.

Et tout cela pour développer le goût de la saine musique et de la saine littétrature.

## La colonisation dans le Nouvel Ontario

Le nord de l'Ontario offre encore, au point de vue colonisation, des avantages qui méritent toute la considération de ceux qui projettent de s'établir sur des fermes. C'est ainsi que sur le par cours de la voie principale du Pacifique Canadien, s'échelonnent plusieurs paroisses canadiennes-françaises très florissantes, telles que Verner, Warren, Markstay, Sturgeon Falls, Chelmsford, St-Charles et Noelville où les nôtres se sentiront parfaitement à l'aise au milieu de groupements de leur nationalité. Ces paroisses fondées par des colons canadiens français, sont situées dans le diocèse du Sault Ste-Marie et possèdent toutes les organisations religieuses et scolaires propres à la mentalité française.

Dans les localités plus anciennes, qui sont pourtant de fondation récente si on les compare à nos paroisses de la province de Québec, il y a quantité de fermes à vendre, comprenant une maison, des granges, un matériel roulant en bon ordre, etc., ces fermes sont offertes à très bon compte.

Dans d'autres paroisses de fondation récente, sises à quelques milles de la voie ferrée et toutes reliées ensemble par un excellent système routier, il y a large place pour les colons moins fortunés qui n'ont pas peur de la besogne et possèdent un certain pécule pour faire face aux premiers déboursés indispensables.

A St-Charles et à Noelville, deux bonnes paroisses agricoles, il y a encore de bonnes terres à prendre. Ces deux paroisses sont bien organisées avec chacune un curé résidant, école, etc. St-Charles possède une belle salle paroissiale pour ses réunions de famille. Dans ces deux belles paroisses, le colon peut choisir des terres jusqu'ici incultes ou en partie défrichées.

Ce coin de l'Ontario, où les nôtres sont bien groupés, offre des avantages distincts au père de famille qui veut établir ses enfants à bon compte, au citadin qui veut retourner à la terre, à tous ceux qui cherchent un endroit propice pour s'établir. L'industrie laitière est florissante et les marchés locaux de North Bay Sudbury offrent de grands avantages pour l'écoulement facile des produits.

Le Service de Colonisation du Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal, se fera un plaisir de fournir tous renseignements désirés à ceux qui seraient intéressés à aller s'établir dans la partie septentrionale du Nouvel *Ontario.*


## Comment Maigrir de 24 livres

**Et Acquérir en Même Temps Vigueur Physique et Jeunesse, un Teint Clair et des Yeux Vifs Brillants de Santé.**

Voici un moyen de se débarrasser de l'excès de graisse et de faire ressortir dans toute leur beauté les attraits naturels de la femme.

Chaque matin, avant le déjeuner, prenez une demi-cuillerée à thé de Sels Kruschen dans un verre d'eau chaude.

Ne manquez pas d'en prendre tous les matins car "c'est la dose quotidienne qui fait disparaître l'excès de graisse". Ne soyez pas un matin sans en prendre. La dose quotidienne de Kruschen fait disparaître la moindre particule de matière de rebut toxique et d'acides nocifs et les gaz sont chassés de l'organisme.

Modifiez votre régime et faites de légers exercices. L'estomac, le foie, les reins et les intestins sont tonifiés et un sang pur et frais, contenant le six sels vivifiants, circule dans toutes les parties de l'organisme et vous jouissez de "cette sensation que procure Kruschen" qui se traduit par un débordement d'énergie et d'activité, des yeux vifs, un teint clair, de l'entrain et une taille svelte.





**200,000 épargnants utilisent ce système de versements**

pour se créer des

| | |
|---|---|
| Revenus Indépendants | Fonds de Voyage |
| Fonds d'Education | Fonds Achat de Maison |
| Réserves d'Affaires | Provisions de Retraite |

MONTANTS DES FONDS $1000 à $100,000

SYSTEME DE PAYEMENT : AUSSI PEU QUE $6.50 PAR MOIS

Argent en plein à date fixée sans condition garanti par Investors Syndicate, fondé en 1894.

**RESSOURCES AU-DELA DE $40,000,000**

CAPITAL, SURPLUS ET RESERVE DE PLUS DE $5,000,000

Les remarquables résultats de modestes économies, d'après le système éprouvé par le temps, strictement non spéculatif, sont démontrés dans la brochurette "Jouissez de l'Argent". Un exemplaire vous sera envoyé avec plaisir, sans obligation, sur demande faite à n'importe lequel de nos 51 bureaux.

INVESTORS SYNDICATE LIMITED

A.-V. BLANCHARD

GÉRANT DE DISTRICT

231 RUE GIROUARD TÉL. 452F



WRIGLEY'S




**Maintes Satisfactions**



pour 5¢ Douceur —saveur, plaisir.

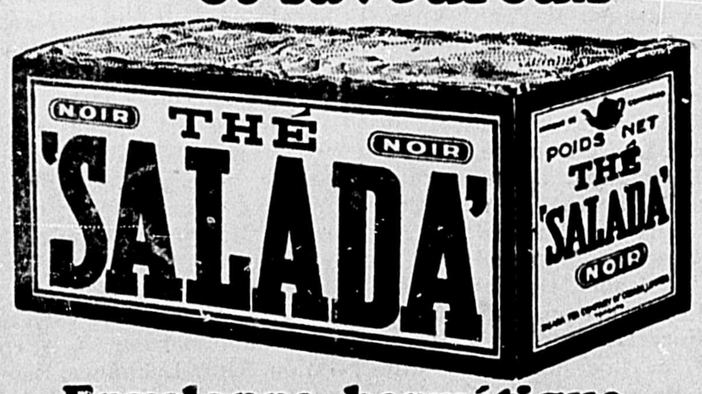
Nerfs calmés—meilleure digestion—bouche fraiche—dents blanches.

WRIGLEY'S est bonne et bonne pour vous.

CL33



**Pur, odorant et savoureux**




**Enveloppe hermétique, en aluminium**

**'Frais des Plantations'**

F. 106



Chez Nous

La traite des pelleteries en 1700



Chaque printemps, les Indiens venaient échanger leurs fourrures à Montréal, à la Pointe du Moulin à Vent, à l'embouchure de la petite rivière St-Pierre. La traite débutait solennellement, par une cérémonie que présidait le gouverneur de Montréal, lequel, à l'époque que représente notre gravure, était Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil.

**MOLSON**

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

FONDEE A MONTREAL EN 1786

# Les COURRIERS

## BELOEIL

L'une des plus formidables explosions dont ait encore été témoin notre paisible population, s'est produite, hier après midi, aux usines de la *Canadian Industries, Limited*. Le bruit de l'explosion fut entendue au loin, dans la région, et elle a causé une véritable panique.

La plupart des citoyens sortirent précipitamment de leur demeure, tandis que des femmes et des enfants que le détonation avait effrayés, éclataient en sanglots. Chacun avaient les yeux tournés vers la poudrière, située en dehors du village, le long des voies ferrées du Canadien National.

Deux bâtisses ont sauté presque simultanément, au point que l'impression est restée qu'il ne s'était produit qu'une explosion. Chacune des poudrières contenait environ mille livres de poudre à fusil. Aussi, la violence de la détonation fut terrible. En un rien de temps, les bâtisses et les machines qu'elles contenaient furent réduites en aiguillettes. La fabrication de la poudre offre de tels dangers, que le système de machinerie est automatique, dépendant d'un contrôle extérieur.

La cause de l'explosion reste encore mystérieuse. Les officiers de la compagnie l'attribuent à une matière étrangère qui aurait été mêlée à la poudre. On se rappelle qu'une explosion du même genre, mais moins puissante s'est produite aux mêmes usines, récemment.

De même que des précautions extraordinaires sont prises pour qu'il ne se produise pas d'explosion, il y en a aussi de prises de façon à diminuer les effets destructeurs lorsqu'un accident se produit. Les poudrières sont en champs clos entourées d'une haute clôture en bois. L'extérieur de la clôture est recouvert de terre.

Il est heureux qu'on n'ait pas à enregistrer de fatalité. Le premier moment de stupeur passé, une rumeur prit corps à l'effet que plusieurs personnes avaient été tuées ou blessées gravement, au cours de l'explosion. Des personnes qui avaient le téléphone, se mirent à appeler aux bureaux de la Canadian Industries. Ce ne fut qu'à la tombée du jour que les gens consentirent à se rendre à l'évidence, c'est-à-dire qu'ils en avaient été quittes avec une fière peur.

———:-o-:———

## MONT S.-GRÉGOIRE

Mme Alexandre Massé est partie pour l'hôpital de St-Jean où elle devra suivre un traitement sous les soins du Dr Geo. Phaneuf.

—M. le curé Boisvert était ces jours derniers à St-Alexandre, à l'occasion des Quarante-Heures en cette dernière localité.

—Mlle Lucette Quintin, du Pensionnat d'Iberville est en repos dans sa famille, après une forte attaque de grippe.

—M. et Mme Arthur Moquin (Dina Choquette) originaires de notre paroisse, célébraient ces jours derniers leurs noces d'or à Brattleboro, Vt., leur patrie d'adoption. M. Moquin est âgé de 71 ans et son épouse de 70 ans. Les héros de cette familiale assistèrent à une messe célébrée à leur intention par le R.P. McCarthy, recteur au Séminaire de Hartford leurs sept enfants vivants étaient à leurs côtés ainsi que de nombreux petits-enfants et une arrière petite-fille. Les jubilaires reçurent en cette fête inoubliable des voeux, pièces d'or, fleurs spirituelles de leurs parents et amis. Un superbe banquet fut donné à leur résidence, banquet auquel assistaient la famille et l'élite de la société canadienne de Brattleboro.

Arrêtez ce Mal de Tête

Pourquoi souffrir du mal de tête, ou de toute autre douleur, quand une TABLETTE ZUTOO, prise au moment où vous sentez venir le mal, apportera soulagement en 20 minutes? Inoffensives et sûres. Employées par des milliers de gens. En vente partout, 25c.

Zutoo

## ST-THÉODORE D'ACTON

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Emile Laplante décédé le 6 mars à l'âge de 41 ans. Il laisse sa mère Mme J. B. Laplante, de St-Théodore, une soeur Mme D. Daviau de Ste-Julienne, son épouse et sept enfants Le service fut chanté lundi le 9 mars en l'église paroissiale. Les porteurs étaient MM. Wilfrid, Oliva et Joseph Morin ses beaux-frères, Joseph Daviau, Antonio Dufresne et Joseph Laplante, ses cousins. Dans le cortège on remarquait Mme C. Morin et Mlle Annette Morin, M. A. Laplante de St-Jean, Wilfrid Morin de Waterbury, Conn., M. et Mme Dufresne de Montréal, MM. Edmond, Henry Alphonse, M. et Mme Henri Thibeau de Windsor Mills, M. et Mme P. Leclerc d'Acton Vale, M. et Mme Oliva Boisjoli de Wickham M. E. Leclerc d'Acton Vale, M. et Mme Aimé Guérin, M. et Mme Oliva Morin, M. et Mme Nap. Leclerc, M. et Mme R. Guérin, M. et Mme Aldéo Leclerc, M. et Mme C. Morin, M. et Mme Isidore Lauzon M. et Mme E. Ferland, M. et Mme F. Lafrance, M. H. Lecompte, M. et Mme Ls Guérin, Mlle Médora Guérin, M. H. Guérin et un grand nombre d'autres.

—M. et Mme J. Richer de St-Dominique, M. et Mme G. Bélensky étaient dimanche dernier chez M. Emile Fontaine.

—Mme H. Paquette de Farnham était de passage ces jours derniers chez son père M. R. Désautels.

—M. Victor Désautels après avoir subi une grave opération à l'Hôpital St-Charles de Saint-Hyacinthe est maintenant en pleine convalescence.

—Mme H. Fontaine de St-Guillaume a passé la semaine dernière chez M. Théodore Jodoin.

———:-o-:———

## STE-ROSALIE

Ces jours derniers M. Napoléon Sicard de Waterbury était de passage chez M. Joseph Lefebvre ainsi que M. Hector Lefebvre et Mlle Adélia Lefebvre d'Upton.

—M. Charles Parsons, opérateur, fils de M. William Parsons agent de Rivière du Loup, était en visite chez M. Xavier Côté.

—M. Joseph Gosselin de Montréal était en visite chez ses enfants ces jours derniers.

—M. Georges Frégeau, agent du Pacifique a été nommé secrétaire en remplacement de M. l'abbé J.A. Lemonde.

—M. Alfred Dufresne de Rougemont était en visite chez son gendre M. Arthur Bourgeois.

## Sur le toit...

(*suite de la 2e page*)

—Non. Car bientôt le presbytère et l'église seront si harmonieusement accordés qu'on ne verra plus où commence l'un et où finit l'autre.

—Mais à propos.. et l'argent?

—Ah oui, l'argent!... Eh bien, j'ai foi en Dieu, et foi aussi en mes paroissiens!.. Mais là, absolument. Je suis sûr.. sûr qu'ils ne me laisseront pas aller en prison pour dettes!...

Et comme mon vénérable visiteur se dirigeait de nouveau vers la rue Ampère...

—Attention!.. lui dis-je.. vous allez encore mettre du blanc sur votre belle soutane!...

—Pour le retour, cher confrère aucun inconvénient!.. Le blanc c'est la couleur du paradis...

—Alors une bonne prière pour nous tous, là-haut..?

Il sourit aimablement... Peu à peu, je le vis moins... puis, plus du tout.. Il s'était évanoui à mes yeux...

—A l'an prochain!... pensai-je, en allant voir mes braves maçons.

Pierre L'ERMITE

—Vous sortez en laissant les portes ouvertes! et s'il venait des voleurs?

Eh ben! ils n'entreraient point. Ils croiraient qu'il y a quelqu'un à la maison.

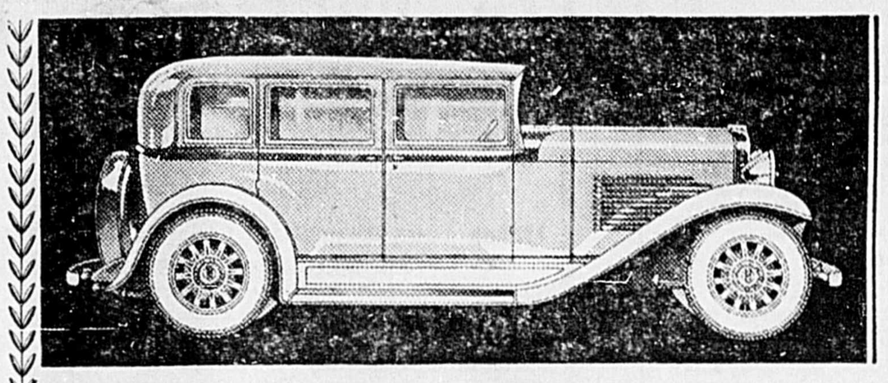
*contre* NÉVRITE

Une bonne chose est de chauffer un plat et d'y verser du Minard. Appliquez ensuite le Liniment en frictionnant doucement.

22F La douleur se dissipe!

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

Présentant



3 Nouveaux WILLYS

**Dessins nouveaux, carrosseries plus grandes, empattement plus long, moteurs plus puissants—avec économie dans les prix variant de $170 à $800**

Willys-Overland présente pour 1931 les plus beaux autos dans le cours des 24 années de son existence — des voitures qui se distinguent par plus de 100 points de supériorité. Comparez ces caractéristiques avec celles qui vous sont offertes par des voitures de prix beaucoup plus élevés:

Verre "sécurité" — fourni pour toutes les fenêtres et les pare-brise des modèles Willys Six, moyennant un léger supplément de prix. Compris dans les prix des Willys Huit de Luxe et Willys-Knight.

Nouvel écartement de 58¼" — le plus large de tous les autos à bas prix — permet un siège arrière plus large et plus d'espace à l'intérieur.

NOUVEAUX BAS PRIX
$650 et plus

Willys Six, $650 à $1070; Willys Huit, $1170 à $1520; Willys C. 113, châssis de ¾ tonne, $600. Willys C. 131, châssis de 1½ tonne, roues simples, $830. Roues doubles, $870. Willys-Knight, $1625. Tous les prix livrés à l'usine, Toronto, Ont. Taxes en plus.

Siège avant ajustable — Le dossier du siège avant s'incline à l'angle que vous trouvez le plus confortable — le siège lui-même s'avance ou se recule à volonté.

Moteurs à haute compression — 65, 80 et 87 chevaux (dans Willys Six, Willys Huit et Willys-Knight respectivement) — permettent d'atteindre des vitesses de 70 à 80 milles à l'heure.

Les autres caractéristiques comprennent un capitonnage plus riche, un radiateur plus profond, freins Duo-Servo, quatre amortisseurs hydrauliques.

Les 3 nouveaux autos Willys — un gros six au prix d'un quatre, un huit puissant et un Willys-Knight superbe — vous offrent des prototypes nouveaux de beauté, style, confort, sécurité et valeur. Ils sont à l'étalage. Voyez-les et vous reconnaîtrez leur supériorité.

Verre "sécurité" disponible pour tous fenêtres et pare-brise de tous modèles

**R.-O. PICARD** — ST-HYACINTHE

**Joseph Gauthier** — ST-JÉROME

## T'a'pas ?

par —RACEY—




dites simplement-
"Bière Black Horse Dawes
s·v·p·"!

SOUS L'ADMINISTRATION DE POWER CORPORATION OF CANADA LIMITED

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

Dividende privilégié no 45

UN dividende de un et demi pour cent (1½%) sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1931. Ce dividende est payable le 15 avril 1931 aux actionnaires enregistrés le 20 mars 1931.

Par ordre du conseil d'administration.

L. C. HASKELL, Secrétaire

Montréal, 27 février 1931.

TÉL. 775 — SOIR, 918

J.-ERNEST ST-ONGE

ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN

BRULEURS A L'HUILE NU-WAY

218 CASCADES — ST-HYACINTHE

J.N.O.

ACHETEZ VOS BOIS ET CHARBON — CHEZ —

St-Pierre & Larose

TÉL. 284 — RUE DU GRAND TRONC

TÉL. 105

Dr ANTONIO PERRAULT

Chirurgien à l'Hôpital St-Charles

Bureau 2 à 4 p. m. et 7 à 9 p. m.

56 rue Ste-Anne — St-Hyacinthe

1 mai

TÉL. 235 — 254 CASCADES

J.-A.-R. SÉGUIN

PLOMBIER-COUVREUR

ET POSEUR

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

ANCIENNE PLACE H. LORANGE

DR A. BÉDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

BUREAU: 9 A. M. À 4 P. M.

SOIR: SUR RENDEZ-VOUS

190 RUE GIROUARD — TÉL. 423

J.-E. LECLERC

Entrepreneur, Peintre, Tapissier

contrairement à certaines rumeurs, continue toujours à entreprendre tous travaux dans sa ligne comme par le passé.

Assortiment complet de peintures et tapisseries, encadrement, etc.

Déménagé au no 104 rue Ste-Marie, où votre visite est sollicitée

Jno — TEL. 211 J

BUREAU — TÉL. 182

10 À 12 A. M.

2 À 5 P. M.

7 À 8, LE SOIR

Dr HERVÉ GAGNON

MÉDECIN

95 RUE MONDOR — ST-HYACINTHE

J. N. O.

Dr L.-P. Couture

SPÉCIALITÉ:

MALADIES DES YEUX DU NEZ, DES OREILLES ET DE LA GORGE

104 RUE MONDOR

SAINT-HYACINTHE

TÉL. 836

LA FERME DES PINS

*ROMAN*

PAR

HARRY BERNARD

MAINTENANT PARU

*En vente au*

Courrier de St-Hyacinthe

$1. l'ex. par poste, $1.05

# Difficile de plaire à M. Bouchard

(*suite de la 1ère page*)

na" augmenteront, vous le savez mieux que moi, M. Bouchard. Ce sont ceux qui doivent avoir un bénéfice à faire les démarches et les sacrifices.— Voici, M. Bouchard, les remarques que j'ai faites au conseil de ville le 24 février dernier et elles me paraissent raisonnables. Je n'attache pas d'importance à votre appréciation contenue dans votre article du 7 mars, et où vous unissez dans une même condamnation amis et adversaires municipaux. Ma prose et mes *harangues* seraient jugées meilleures si elles étaient plus laudatives à votre endroit, mais je tiens plus à être en bons termes avec la légalité.... qu'à vos félicitations.

Horace St-Germain,
échevin, quartier 3

11 mars 1931

———:-o-:———

# Le 10e rapport du conservateur de nos archives

(*suite de la 1ère page*)

rapport qui fera la joie de tous ceux qui s'occupent de géologie. On lira avec intérêt la carrière aventureuse de plusieurs de nos anciens "voyageurs" des "Pays d'en Haut".

M. Roy fait mention d'autres publications, par le bureau des archives, entre autres l'"Inventaire des procès-verbaux des grands Voyers" et "La ville de Québec sous le régime français".

A date, le bureau des archives a publié, en outre, vingt-six volumes d'inventaires.

## STE-HÉLÈNE

M. le curé a été à Drummondville chez son oncle M. A. Lincourt; il était accompagné de son père M. J.B. Lincourt de Ste-Rosalie et de son oncle M. O. Lincourt de St-Simon, qui étaient en visite au presbytère.

—Mme Joseph Benoît de Montréal est arrivée pour quelques semaines chez son fils M. I. Benoît.





Les
**"Black Horses"**

L'un des fameux étalons pur-sang de race percheronne, que la Brasserie Dawes met gratuitement à la disposition des cultivateurs de la province de Québec pour l'avancement de l'élevage, est

**GARANT**

(Importé de France)

Ce cheval superbe, qui aura bientôt trois ans, était l'un des sujets les plus en vue de France, où il remporta les honneurs à l'Exposition de la Société Hippique du Perche, comme poulain d'un an et de deux ans.

C'est un cheval d'apparence magnifique, du type de trait à forte ossature et bien développé de partout, de taille et flancs splendides, excellentes articulations, membres solides, paturons et pieds particulièrement bien conformés. Sa démarche est souple et franche, il est pacifique dans ses dispositions et est remarquablement bien équilibré et musclé. C'est un animal qui permet les plus belles espérances pour sa progéniture.

Mensurations: hauteur, 16 mains 3"; taille, 7 pieds 1"; sous le genou, 10½"; sous le jarret, 11¾". Poids, 1800 livres.

*On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.*

**Brasserie Dawes Montréal**

# Un Revenu à Vie . . . Garanti!

Voici un tableau du système de revenu à vie qui joint la protection à l'épargne et à la pension.

*Il vous procure à vous-même* . . . un revenu mensuel déterminé qui commence à un certain âge et qui dure toute la vie, tout en garantissant un nombre minimum de chèques mensuels. Si vous le préférez, vous pouvez toucher en espèces une somme rondelette quand le revenu mensuel doit commencer.

*Il vous procure à vous même* . . . un revenu mensuel déterminé si vous êtes frappé d'incapacité par suite de maladie ou d'accident. On vous exonère du versement de tout dépôt au cours de cette incapacité et le plan n'en demeure pas moins en vigueur.

*Il procure aux vôtres* . . . une succession fort appréciable si vous mourez avant la date où doivent commencer les versements du revenu mensuel. Si vous le désirez, un revenu à vie peut être substitué à la somme unique qui serait payée à votre décès.

*Il procure aux vôtres* . . . deux fois le montant de la succession, ou deux fois le revenu que vous laissez, si vous décédez par suite d'une cause accidentelle Ce plan joint une rente viagère de retraite à une parfaite protection de famille.

DES AUJOURD'HUI, alors que l'occasion vous en est offerte . . . remplissez le coupon et déposez-le à la poste, afin d'obtenir les renseignements complets.

**Confederation Life Association**
**Toronto, Canada**

Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements complets au sujet du plan "Un Revenu à Vie Garanti".

*Nom*.....

*Adresse*.....

W. CHAPDELAINE, GÉRANT DE DISTRICT
ST-HYACINTHE

# DE L'OR EN BARRES

Un prêt en première hypothèque sur une propriété de rapport qui vaut environ le double de la somme prêtée, c'est de l'or en barres avec cet avantage que le prêt hypothécaire rapporte un gros intérêt et que l'or n'en rapporte pas. N'hésitez pas à faire la part large à l'hypothèque dans vos prêts. C'est un placement de tout repos qui vous donnera un revenu sûr, substantiel, et régulier, à echéances fixes. C'est de l'or en barres, et plus.

# AU PUBLIC ACHETEUR

**nous offrons des marchandises de qualité supérieure à des prix défiant catégoriquement toute compétition**

**Hâtez-vous de profiter des spéciaux que nous créons spécialement pour les économes**

| | |
|---|---|
| Savon de Castille, pur, 7 morceaux | .25 |
| Sacs à eau chaude | .79 |
| Citrate de magnésie, 1 livre | .90 |
| Irrigateurs complets, $1.19, maintenant pour | .89 |
| Boules à mites, la livre | .07 |
| Papier de toilette, 7 rouleaux | .25 |
| Huile de foie de morue, Norvège, 10 onces | .29 |
| Coton absorbant, la livre | .50 |
| Huile Russe, la livre | .39 |
| Carnol | .85 |
| Bouteilles Thermos | .39 |
| Sirop vert au créosote, la livre | .89 |
| Rince-bouche "Arsa" | .35 |
| Pâte à dent "Leomint" .19, 2 pour | .35 |
| Savon "Many-Flowers" 4 pour | .25 |
| Fandorine, bouteille de 100 pilules | .75 |
| Urodonal | .85 |
| Huile d'olive Vierge, 32 onces | 1.25 |
| Huile d'olive Vierge, 16 onces | .69 |
| Lotion "Margot" $1.25, pour | .75 |
| Crème Orientale "Gouraud" | .65 et 1.39 |
| Peroxide, 16 onces | .35 |

Ces prix seront en vigueur pendant 15 jours

NOUS FAISONS LA LIVRAISON GRATUITEMENT DANS TOUTE LA VILLE SUR UN APPEL.— Téléphone: 348 — NOUS COURONS

# LA PHARMACIE MODERNE

**DU Dr J.-E.-A. COLLETTE**

TÉL. JOUR 348 TÉL. NUIT 311

114 RUE ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE

Nous prenons les commandes de fleurs pour toutes occasions

Nous développons et imprimons les pellicules photographiques.

Attention spéciale aux commandes par poste.


# PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Très beau terrain assez grand pour être subdivisé en une quinzaine de lots à bâtir. Situé à dix minutes du centre de la ville, pourrait aussi convenir pour la culture maraîchère.

Vendra à conditions faciles.

S'adresser au bureau du *Courrier*.

A LOUER.— Logement de campagne. Dix minutes de marche de la ville. S'adresser à M. J.-D. Desrosiers, 143 Cascades, Saint-Hyacinthe. j.n.o.

A VENDRE.— Propriété située au centre de la ville. Deux logements. En très bonne condition. Prix pour rapporter 10% et au-delà. S'ad. au *Courrier*. jno

DEMANDE D'EMPLOI.— Fille demande à se placer dans un presbytère. S'ad. au bureau du *Courrier*. j.n.o.

CHAMBRE A LOUER.— Ménage sans enfant louerait une ou deux chambres meublées. Pour monsieur seulement. S'adresser au *Courrier*. j.n.o.

## À VENDRE

A VENDRE.— Comptoirs, fixtures de magasins, tablettes. Le tout à très bon marché. S'adresser au *Courrier*. j.n.o.

## BUREAU DE PLACEMENT
## Saint-Vincent-de-Paul

*Avez-vous besoin* d'une femme de journée, servante, bonne d'enfants, journalier, homme de metier, gardien, etc.? S'adresser à J.-O. Gareau, 45 Laframboise, ville. Tél. 84 j.n.o.

## A LOUER

Je pourrai vous louer le 1er février des logements livrables le 1er mai à raison de $10.00 à $40.00 par mois.

S'adresser à: Eugène Benoît
90 rue Ste-Anne,
St-Hyacinthe, P.Q.

MAISON MODERNE A VENDRE, située 2 St-Augustin, La Providence, à 2 minutes du pont. Avec 3 emplacements pour bâtir. Tél. 266W. jno.

A LOUER.—Local chauffé pour magasin ou bureau. S'adresser à 64 rue Ste-Anne. j.n.o.

A LOUER.— Garage d'auto et deux places d'écurie. S'ad. au bureau du *Courrier*.

VALEUR EXCEPTIONNELLE. — Un beau poêle électrique avec fourneau et réchaud, valeur de $145.00 à sacrifice. S'ad. à 234 rue Girouard, St-Hyacinthe. 4f

SERVANTE.—On demande une servante au no. 325 Girouard. Tél. 752. 1f

A VENDRE.— Bon piano Américain usagé, à vendre à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser No. 1 rue du Séminaire.

A VENDRE.— Ayant décidé d'abandonner de tenir maison, j'offre en vente tous mes effets de ménage, meubles, tapis, prélarts, etc. Maxime Duquette, 72 rue Notre-Dame. 20ms

A VENDRE.— Propriété située No. 12 et 14 rue Laframboise.

S'adresser à René Ducharme, 306 Girouard. Tél. 101W. 27mrs

FEMMES DEMANDEES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept. 187, Toronto 8, Ont.

ACCORD DE PIANOS et réparations de toutes sortes. S'adresser à M. E.-N. Gaudette, 56a rue William. 27ms

A VENDRE.— Terre de 4 x 30 arpents, située à La Présentation, bien bâtie, silo, etc. 30 arpents de l'église. En bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à Mme Joseph Michon, 68 St-Dominique, Saint-Hyacinthe. j.n.o.

A QUI LA CHANCE?— Un poêle électrique, comme neuf, avec fourneau et réchaud, à un vrai prix d'aubaine. P.-T. Legaré Ltée St-Hyacinthe. 1f

HOMME DEMANDE.— Bon vendeur-percepteur demandé. — Homme marié de préférence.

S'ad. à J.-E.-A. Lacasse, gérant, 61A St-François.

LOGEMENT DEMANDE.—Trois ou quatre pièces. Confort. Propre. Galerie à l'avant. Indiquer le prix et l'adresse. S'ad. au *Courrier*, par écrit. j.n.o.

A LOUER.— Logement pleinpieds, 5 pièces. Bien confortable. Pour donner possession au 1er mai. S'adresser à 3¾ St-Simon. j.n.o.

PERDUE.— Une montre-bracelet en or blanc perdue vers le 25 février. Prière de remettre au numéro 12A rue St-Pierre et recevoir récompense. 1f

A VENDRE à moitié prix, moulin à laver "Blackstone", ameublement de chambre à coucher. S'adresser à Germain Bernard, 159 Cascades. 20ms


**GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR**

Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Barbier. Bonnes positions. écrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratis.

DOMINION TRADE SCHOOLS
1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL
Bureau de placement gratuit—à travers le Canada

**A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné.**

*Ecrivez pour informations*
ACADÉMIE MARVEL
8 Ste-Catherine Est - - Montréal


## A QUI LA CHANCE?

**Belle terre de 75 arpents en culture, à sacrifice. Bonne maison et autres bâtisses nécessaires. 9 arpents de l'école, sur la route nationale Sorel-Drummondville. A proximité des marchés de Sorel et de Drummondville (8 milles). Excellente occasion pour un homme qui connait la terre. Seulement $1800. dont $900. comptant et balance à conditions faciles. Absolument claire de toute hypothèque et de taxes. Pensez-y, $1800. seulement et même $1750. pour argent comptant. Pas de contrat à payer. Pour plus de renseignements, s'adresser à Omer Duclos, 28 rue Ste Anne, La Providence, St-Hyacinthe, P.Q.**

## AVIS de nomination de curateur

AVIS est donné que le 28ème jour du mois de février 1931, le soussigné a été nommé par une ordonnance de la Cour, curateur aux biens de la succession vacante de feu G.R. Pérusse.

Les réclamations attestées sous serment doivent être produites entre nos mains, dans les TRENTE jours de cet avis.

Ville d'Acton-Vale, 5 mars 1931

L.O. DESLANDES, N.P.

## SOUMISSIONS

La Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe recevra des soumissions pour une annexe à l'Académie Prince devant être construite rue Concorde, à Saint-Hyacinthe. Les soumissionnaires pourront se procurer tous les détails nécessaires en s'adressant au bureau de G. René Richer, architecte, immeuble de la Banque Canadienne du Commerce, Saint-Hyacinthe. Les soumissions devront être adressées au secrétaire de la Commission Scolaire, M. Henri Morin, N.P., le ou avant le 23 mars 1931 et ne seront considérées que si elles sont accompagnées d'un chèque accepté au montant de 10% du prix de la soumission. La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

PROVINCE DE QUEBEC

District de St-Hyacinthe.

IN RE: SUCCESSION ISAAC BERNARD, en son vivant, bourgeois, de Saint-Charles, par moi acceptée sous bénéfice d'inventaire, je désire rendre, présentement compte final, en justice au désir de l'article 677 du Code Civil. Un compte détaillé et assermenté est déposé avec l'inventaire au bureau du Protonotaire, à St-Hyacinthe, et une requête à cette fin sera présentée devant la Cour Supérieure dans et puor le district de St-Hyacinthe, le 27 janvier 1931.

St-Hyacinthe, 10 janvier 1931.

Antoinette Bernard, autorisée par son mari, Odias Borduas.


## A vendre, à louer ou à échanger pour propriété
## POUR CAUSE DE SANTÉ

Très belle cour à bois de chauffage, établie par le propriétaire actuel en 1885. Belle clientèle au comptant. Cour très bien située. Qui va profiter de cette chance?

| | |
|---|---|
| Valeur du stock de bois réalisable en argent en 2 ou 4 mois | $ 4000.00 |
| 1 engin à gaz 6 h.p. stationnaire, avec scie combinée. | 550.00 |
| 1 engin 6 h.p. portatif sur chariot, avec scie combinée | 600.00 |
| 1 fendeur automatique, base en ciment armé avec poulie et courroie | 600.00 |
| 1 réservoir à gasoline, capacité 100 gallons | 100.00 |
| 1 camion automobile 1 tonne, presque neuf | 900.00 |
| 2 wagons avec brancard pour bois | 100.00 |
| 3 tombereaux en parfait état | 200.00 |
| 3 voitures d'hiver et brancards à bois | 150.00 |
| 2 paires patin pour tombereau | 100.00 |
| 2 bons chevaux d'ouvrage | 200.00 |
| Attelage fort, 8 pneus extra pour camion | 275.00 |
| Outillage divers pour les machines et la cour | 150.00 |
| Patente pour fabrication de bois gazé pour allumage de poêle et fournaise | 1500.00 |
| Bassin, baril, sac, huile et accessoires nécessaires | 150.00 |
| Engin à gaz 2½ h.p. pour cet ouvrage | 150.00 |
| Banc, arbre de couche et meule pour aiguiser les scies | 50.00 |
| Scies et courroies extra | 50.00 |
| Valeur totale:— | $ 9.825.00 |

Toute offre sera prise en considération — L'acheteur aura l'avantage de louer la cour ou de l'acheter.

**S'adresser à**

**L.-A. PLANTE - 30 Concorde**

# LEGARÉ ANNONCE

## PNEUS À PRIX TRÈS RÉDUITS

**Chaque pneu est garanti par le manufacturier**

AUTRES GRANDEURS SUR DEMANDE

| | Enveloppe | Chambre à Air | | Enveloppe | Chambre à Air |
|---|---|---|---|---|---|
| 30 x 3½ | $3.95 | $1.00 | 28 x 5.25 | $ 8.75 | $1.85 |
| Standard | 4.95 | .... | Standard | 10.65 | 2.10 |
| 29 x 4.40 | 5.50 | 1.45 | 29 x 5.00 | 7.85 | 1.95 |
| Standard | 6.95 | .... | Standard | 9.75 | 2.25 |
| 30 x 4.50 | 6.35 | 1.50 | Lourds | 11.85 | .... |
| Standard | 7.65 | 1.90 | 28 x 5.50 | | |
| 28 x 4.75 | 7.35 | 1.65 | Standard | 11.70 | 2.75 |
| Standard | 8.75 | 1.85 | Lourds | 14.25 | .... |

TOUT CHEMIN MÈNE CHEZ LEGARÉ

LEGARÉ AUTOMOBILE DE ST-HYACINTHE

FRANÇOIS JETTÉ, DIR.-GÉRANT

92-94 rue Mondor — — Tél. 546

GARAGE ET SERVICE, 39 RUE MONDOR, TÉL. 39